JOURNAL HELVETIQUE

RECUEIL

DE PIECES

FUGITIVES DE L'I-TERATURE CHOISIE;

DΕ

Poësse; de Traits d'Histoire, ancienne & moderne; de Découvertes des Sciences & des Aris; de Nouvelles de la République des Lettres; & de diverses autres Particularités intèressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Païs Etrangers.

DE'DIE' AU ROL

Février 1748.

~&938;6**3**~

A NEUCHATEL.

De L'Imprimerie des Iournalistes



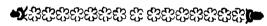
4)0(99)0(**b**

JOURNAL

HELVETIQUE,

DE'DIE' AU ROL

Février 1748.



REMARQUES

Critiques & Morales sur le PSAUME CXXXIX.

MONSIEUR,

Ous me marqués que vous avés été content de quelques Réflexions sur la Présence de Dieu, qui ont paru au commencement de cette Année dans le Journal Helvetique. Je n'en suis par surpris, conoissant vôtre gout pour les Sujets de pieté. Celui ci vous a garu paru si intèressant, que vous ne pouvés pas vous résoudre à le quiter si tôt. Vous souhaités que nous y revenions. Pour m'y engager, vous me dites que vous avés lû avec atention le Psaume CXXXIX., qui traite de la même matière. Vous ne pouvés pas, dites-vous, assez admirer la beauté de ce Cantique. Vous avés été frapê de la richesse des expressions, de la varieté des figures, de la vivacité d'imagination qui y brille par tout. Vous allez jusqu'à dire que pour la sublimité & la désicatesse même des pensées, il vous semble que ce Psaume peut le disputer avec ce qu'on admire le plus dans les Auteurs prosanes.

Ravi de la béauté de ce Psaume, vous m'invités à travailler à en déveloper les pensées, & à vous envoier ce que j'aurai fait là dessus. Pour m'y engager, vous me dites que j'en ai deja paraphrasé deux ou trois autres, & que celui ci mérite d'être éclairci pour le moins autant qu'aucun des précédens. On y trouve les plus sublimes persections de Dieu. Vous voudriés savoir ce qu'on doit penser de son Immensité, qui y est décrite d'une manière si majestueuse; quelle idée on doit avoir dans l'esprit quand on dit, que Dieu est par tont. Mais y pensez-vous bien, MONSIEUR, de me prese

crire

crire une semblable tâche? Je vous ai déja dit plus d'une sois, que je suis un très médiocre Théologien, & vous voulés que je vous débrouille ce qu'il y a peut être de plus au dessus de la portée de l'Esprit humain, dans toute la Théologie.

J'ai paraphrase, il est vrai, quelques autres Psaumes, le CIV. par exemple *. Mais de quoi s'agissoit il ? Des merveilles de la Nature, de ce que la sage Providence sait pour la subsissance de l'Home & des autres Animaux. Il s'agissoit de Champs, de Vignes, de la succession des Saisons qui amèment d'heureuses récoltes. Les autres Psaumes, que j'ai encore dévelopés sont à peu près du même genre. Il ne saut pour les éclaircir que les yeux d'un Campagnard atentis au Spectacle de la Nature. Quel raport de semblables sujets avec celui que vous me prescrivés aujourd'hui?

Pour m'y engager, vous ajoutés une mouvelle raison: Vous me dites que malgré la beauté de ce Psaume que vous avés sort bien sentie, vous y avés cependant trouvé quelques expressions qui vous sont de la peine. Vous ne savez si c'est la fante des Versions qui n'auront pas bien rendu le Texte, ou si l'obscurité est dans l'Original même.

Vous

Journ. Helv. Aout 1747. p. 107.

Vous vous retranches au moins à me demander de vous aplanir ces endroits-là; vousme rapellés que je suis sourni de Livres, que

je n'ai qu'à consulter.

Malgré ce secours, je vous avouerai de bone soi, que ma prémiére pensée avoit été de m'excuser sur la dificulté de la matière. que je trouvois trop au dessus de moi. Mais un heureux hazard m'a fait trouver tout recemment à un Sermon où l'on a expliqué les trois ou quatre versets les plus caractéristiques de ce Psaume, & que l'on en peut regarder come la substance. Les voici : Où irai-je pour m'éloigner de ton Esprit ? Où fuirai-je loin de ta face? Si je mente am Cienx, Si je descens dans le Sépulcre, je t'9. Prendrai je les ailes de l'Aurore? Irai-je babiter à l'extrémité de la Mer? Là même su feras mon guide & ta main m'y saisira. Si je dis, du moins les ténebres me cacherone dans leur sein, la nuit même devient lumiere L'obscurité ne t'obscurautour de moi. cit aucun obiet ; la nuit est a tes yeux aust lumineuse que le jour ; les tenebres & la lumiére sont la même chose pour toi *.

Le Sermon m'a paru bon. Je l'ai écouté avec beaucoup d'atention en vôtre faveur, dans la pensée que cette heureuse circonstan-

ce

^{*} Pf. CXXXIX, 7-12.

ce me mettroit en état de vous satissaire à peu de fraix. J'ai seulement lû à cette ocasion quelques Interprêtes sur ce Plaume, qui mont sourni trois ou quatre Remarques que j'ajouterai à l'Extrait du Sermon. Je me state que nous trouverons dans ces diférentes sources, des lumières sufisantes pour bien entendre ce Psaume.

Où irai je peur m'eloigner de ton Esprit? Où fuirai-je loin de ta face? L'Esprit de Dieu designe souvent dans l'Ecriture Ste. sa vertu, sa puifance. La pensée de David revient donc à ceci. Où pourois-je me placer pour n'etre plus sous tes yeux, ou sous ta main?

Mais, MONSIEUR, vous avez raison quand vous soupçonés que les Versions ne rendent pas toujours toute la sorce de l'Original, à canse de la disérence du génie des Langues. On peut s'en apercevoir déja à ce début du Prophète. Quelques uns des Critiques que j'ai consulté, m'avertissent que dans l'Hébres le mot d'Esprit signifie aussi du vent, & que la face de Dieu marque souvent sa colère. Ils voudroient donc que l'on tradussit, de cette manière. Où irai je paur échaper à l'Orage, à la tempête que tu excites contre moi? Où m'ensuirai je peur

Cette petite diférence dans la manière de G 4 tra-

me dérober à ta colère?

traduire, n'en change pas le sens, & il est toujours le même pour le fond. Aussi vos dificultés ne roulent pas sur cetteInterrogation, mais sur la Réponse qu'y fait David. Si je monte au Ciel, tu y es. ,, Le Prophète, dites vous, nous représente un Pécheur, qui veut le soustraire à la Justice Divine. Il imagine tous les lieux où il pourroit se cacher. Tout le monde sent que œCoupable devoit prendre une route toute oposée à celle qui lui vient la prémière dans l'esprit.Le Ciel nous est toujours représenté come le séjour de la Divinité. Se tourner de ce côté là, est ce donc essaier d'éviter le Juge du Monde? Un Sujet, qui voudroit de même marquer à son Roi, que quand il l'auroit ofensé, il ne sausoit lui échaper, & qu'il tenteroit inutilement de s'évader, lui diroit il dans le dénombrement des moiens de suir qu'il pourroit emploier, Sire, si dans ce cas là , j'essaiois de-chercher un Afile dans le Palau de Votre Majeste, j'y seroù pru infailliblement. Le Palais du Prince est l'endroit, plus qu'aucun autre, qu'il doit fuir, & non pas où il doit Cependant c'est précisément la meme chose de dire à Dieu, Si je tentoù de me sauver du côte du Ciel, d'est justement là où tu habites. C'est tout ce que ce Pécheur pourroit faire de plus imprudent, puis que le Ciel est le Trone & le Lieu de la résidence de son redoutable Juge. Il semble donc que cette image, cette figure manque un peu de justesse, & qu'elle n'assortit pas le reste,...

Cette Critique paroit fondée. Puis que vous me demandés, Monsieur, de lever ce petit scrupule, qui vous est venu dans l'esprit, sur ce manque de justesse, je vous répondrai d'abord, que l'on peut justifier cette expression qui vous fait de la peine, par l'exemple d'un Auteur profane & des plus estimés, qui l'a emploiée précisément de la même maniére. Voici ce que Pon trouve dans Platon. ,, Que persone, dit il, ne se flate de pouvoir se soustraire à la Justice divine; car quand vous descendries jusqu'au centre de la Terre, où que vous monteries jusqu'au plus baut des Cieux, vous ne sauriés échaper le juste Jugement des Dieux, soit pendant la vie, soit après la mort,, *. Voila qui revient précisément aux expressions de notre Plaume.

Vous pourriés repliquer que cet exemple ne lève pas la dificulté, & que Platon, le divin Platon, a aussi manqué d'exactitude à cet égard. Mais je me flate, que le Prédicateur que je vous ai anoncé dès le comence-

* De Legibus, Lib.

mencement de ma Lettre, aplanira parfaitement ce que vous trouvés d'irrégulier dans cette Interrogation de David. Il dévelopa cette figure d'une manière a y faire trouver une entière justesse.

Il nous avertit d'abord, que tous les moiens d'échaper que parcourt David, sont précisement ceux qu'un Criminel emploisroit, pour ne pas tomber entre les mains d'un Juge de la Terre, ou du Souverain du Pais. Un Malheureux qui se trouve dans cette perplexité, esfaie ou de gagner au plutot quel. que haute Montagne où il puisse se cacher, ou de s'enfoncer dans quel que Antre obscur, dans quel que profonde Caverne, ou ce qui est le plus ordinaire, de prendre le large de de fuir dans un autre Pass. Voila le fondes ment de la figure qu'emplois David; c'est là le point de vue où il faut se placer pour en sentir la justesse. Il fait voir, que pour s'éloigner de Dieu, & pour se garantir de sa Justice, il ne serviroir de rien, d'emploïer les moiens dont on se sert ordinaisement, pour n'être pas découvert sur la Terre. Il parcourt les divers lieux, où il pourroit chercher un résuge, & toujours à l'exemple d'un Coupable, qui veut échaper à un Juge temporel. Pour éviter la pour suite des autres Homes, on se jette quelquesois dans des

des lieux inhabités & inaccessibles, come propres à doner retraite; on se cache sur les plus hautes Montagnes. "Mais, dit David, quand je gagnerois les hauteurs les plus éscarpées, les Rochers qui perceroient jusqu'aux Nues, quand je m'éleverois jusqu'au Ciel, au lieu de m'éloigner de toi, je ne serois que m'en aprocher; bien loin d'eviter ta présence, ce seroit précisement le moien de te rencontrer. C'est là que tu habites, c'est là que tu as placé ton sejour; Si je monte au Ciel, su y es,..

Il faustroit donc prendre une route toute oposée, s'ensoncer dans les lieux les plus bas de la Terre. Mais les Antres les plus cachés ne sausoient non plus nous garantis: Si je me conche dans le Sépulcre, s'y unia: ", Si je descens dans la demeure même des Morts, tu m'y trouves également. Les Abimes les plus prosonds, ne sauroient être un Aside contre toi. Tu sais me déterrer par tout.,

Il y a une autre ressource pour se mettre à couvert, de la recherche des Homes, quand nous avons à craindre, qu'ils ne nous puniss, sent, c'est de s'éloigner au plutôt. Mais c'est encore ici une précaution inutile. La fuite la plus promté, & dans les Climats les plus reculés, ne serviroit à rien. Si je prens les Ailes de l'Aube, du jour, & que je me revine

au delà de la Mer, ta main m'y conduira, &

ta droite saura m'y saisir.

Si je me retire au bout de la Mer; c'est l'extrémité de la Met méditeranée. soient, dans ce tems-là, les Contrées les plus reculées de tous les Païs conus: Qu'arrive. roit il donc, si un Pécheur se transportoit si loin, & cela avec la derniére vitesse? Ld même ta main me conduira! dit David, & ta droite m'y saisira. "Non seulement tu m'ateins par tout, mais c'est toi qui me soutiens, c'est toi qui me prète les forces nécessaires pour suir. Tu me portes en quelque manière, dans ma fuite même. En cessant de me soutenir, tu serois le Maitre de borner ma course où il te plairoit, & de me faire sentir les ésets de ta juste colère,..

David nous marque doncici que les lieux les plus reculés, où un Criminel seroit parfaitement à couvert des Juges de la Judée, ne sauroient le garantir de la recherche du Dieu d'Israel, de la justice du Maitre du Mon. de. On ne peut donc se jetter dans aucun endroit qui soit eaché à Dieu. Il n'y a aucun coin de l'Univers qui soit hors de sa portée. Que nous passions les Mers les plus vastes & les plus étendues, Dieu y est aussi-tôt que nous, & même avant nous.

Come

Come je vousai promis, MONSIEUR, d'entremêler dans ces Morceaux du Sermon. quelques Remarques Critiques que j'ai tie rées d'ailleurs, en voici une de ce genre. Quelques Savans traduisent un peu autrement les mots que nous avons rendus par les Ailes de l'Aurore. Il les traduisent de cette maniére. Quand je me couvrirois des Ailes de la Nuit, c'est à dire. Quand la Nuit come un sombre voile favoriseroit ma fuite, Dieu me trouveroit toujours. Mais cela revient à ce qu'ajoute David; Si ie dis, au moins les ténébres me cacheront dans leur sein, la nuit même devient lumiére autour de toi.

Voici donc le dernier moien qui pourroit venir dans l'Esprit d'un Pécheur pour essaier de tromper les yeux pénétrans de la Divinité. Mais ajoute David, la nuit a pour toi toute la clarté du jour, & les ténèbres me trabiront si je compte sur leur obscurité. La nuit est à tes yeux aussi tumineuse que le jour, les ténèbres & la lumière sont la même chose pour toi.

Le Prédicateur, après avoir ainsi dévelopé heureusement les expressions de son Texte, vint après cela à la vérité qui y est rensermée, c'est que Dieu est présent par tout. "Nous n'entreprendrons pas, dit il, de "traiter ici la matière de l'Immensité de "Dieu à l'égard de son essence. C'est une "Question disicile & épineuse, qui ne convient guère dans un lieu où l'on doit être "entendu de tout le monde. Notre des-"sein n'est pas de nous jetter dans ce vaste "Ocean, & encore moins d'essa et l'a-"prosondic.

Voila aussi, s'il vous plait, MONSIEUR, mon excuse à l'égard de ce que vous m'avés demandé sur cette Quession. Je m'arrêterai come lui au bord de cet Abime. Sa sage retenue me servira de prétexte pour ne pas entamer un Dogme que je n'entens pas. Je la saiss sort à propos pour cacher mon

ignorance.

Il dit donc, qu'il se contenteroit d'envisager l'Immensité de Dieu du côté de ses opétations & de sa Providence, qu'il seroit voir
que Dieu est par tout, parce qu'il n'y a
aucun lieu où il ne voïe ce qui s'y fait, & où
il ne puisse déveloper sa puissance. Il se retranche à prouver que les Pécheurs sont toujours
sous les yeux de Dieu, & sous sa main, que
quelques cachez qu'ils soient aux autres Homes, il les voit & peut les perdre quand il
le voudra. Je croi, Monsieur, que vous
aprouverés son plan, lors sur tout que je vous
aurai dit que je ne croi pas qu'il s'agisse d'au-

tre chose dans ce Psaume. Je soupçonne fortque ceux qui veulent y trouver l'Immensité de Dieu, telle qu'on la traite ordinairement dans les Cours de Théologie, prêtent à David des idées metaphisques, qui ne sont point samilières aux Ecrivains sacrez.

On entra en matière, en nous faisant voir que la conoissance infinie de Dieu peut déjas se prouver par le raisonnement. Nous avons la faculté de conoitre : Mais ce n'est pas nous qui nous somes doné à nous mêmes -un semblable avantage. Si cela étoit, nous nous serions encore mieux partagez. faut donc remonter à une Cause prémière de qui nous tenons cette faculté. Mais cet Etre qui nous l'a donée, ne peut que l'avoir aussi lui même, & d'une manière beaucoup plus excellente, car l'Obvrier est au dessus de son Ouvrage. Celui qui m'a doné un Entendement pour convitre, doit donc avoir cette faculté dans le plus haut degré. Sa conoissance as doit point être bornés. Nous conoissons peu de chose; mais Dieu conoit tout. Rien ne peut lui ètre caché. Je n'aperçois que fort imparfaitement les actions des autres Homes; mais Dieu les voit toutes avec une évidence parfaite. Le peu que je conois me coute encore assez

de peine; mais Dieu conoit tout sans aueun travail. Ce n'est pas par des recherches pénibles, par de longues informations, come celles que font les Juges de la Terre, qu'il s'instruit de la conduite des Pécheurs. D'un seul regard il voit ce qui se passe dans tout l'Univers.

Il est vrai que l'Ecriture Ste. qui parle souvent un langage humain, sait dire à Dieu, à l'ocasion des abominations de Sodome & de Gomorre, Je descendrai & je verrai *. On diroit que sa Providence ordinaire ne sufit pas pour conoitre de ces Crimes, qu'il veut en avoir une conoissance plus distincte & plus exacte Mais ce Passage ne doit pas être pris à la lettre. Ces saçons de parler sont empruntées des Juges de la Terre, & ne doivent point être pressées.

Je ne sai, Monsieur, si vous avés pris garde à un beau trait du Pére Bourdaloue sur ce Passage de la Genèse. Malgré la Règle prescrite à tous les Interprètes de l'Ecriture, de ne point presser ces sortes d'expressions, où les Auteurs sacrez, pour se rendre plus populaires, se sont acomodés au langage des Homes, ce célèbre Jésuite a trouvé à propos d'insister beaucoup sur celle-ci, dans un de ses Sermons, & il a cru qu'en la prese

Gen. XVIII. 21.

sant avec soin, il pourroit en tirer du suc*.

Pour combatre les Jugemens téméraires, & en général, tous les Jugemens précipités qui regardent le Prochain, voici une de ses Réflexions. , Les abominations de Sodome & de Gomorre étoient devenues publiques, dit il, le bruit s'en étoit répandu par toute la Terre, & selon le langage de l'Ecriture,il étoit monté jusqu'au Trone de Dieu. Oue fait - il? Condanne-t'il d'abord ces Malheureux & les juge t'il ? Voiez les mesures que sa Sagesse lui fait prendre, non pas pour doner plus de poids à son Jugement, mais pour servir de modèle aux notres. Le péché de ce Peuple crie vengeance au Ciel, & j'aprens qu'ils ont mis le comble à leur iniquité. Mais ce n'est point encore assez pour moi. Je descendrai, j'irai, je les visiterai en persone, & avant que de prononcer come Juge, je m'éclaircirai moi même 60me Temoin. Tenons nous en à cette Règle

* Seroit ce que le P. Bourdaloue, en qualité du prémier Prédicateur de France, auroit crit pouvoir se mettre au dessur des Règles ordinaires? Voiez ce qu'a dit le Chanoine Sanlesque sur l'irrégularité de son Geste;

Et si cet Orateur que tout Paris admire, Néglige avec succes l'art qu'il sait mieux que moi, ce qu'il est come un Prince audessus de la Loi. fouveraine quand il s'agit (de juget le Prochain. Descendam & videbo. Je m'instruirai, je verrai, je démèlerai le vrai d'avec le
faux. J'irai à la source des choses, je les
aprosondirai, & jusques la je me garderai bien
de décider... Précaution sur tout né essaire aux Grands, & aux Princes de la Terre.
Il faut qu'un Souverain soit dificile à croite le mal, & facile à en être détrompé *,,...

Voilà de fort belles Moralités, mais sont elles bien à leur place, ou plutot découlent elles bien du principe d'où on les a tirées? Revenons à notre Prédicateur Protestant, s'il n'est pas si éloquent, il me paroit en échange avoir plus de justesse. Au lieu de presser ces paroles que Mosse sait dire à Dieu à l'ocasion des Crimes de Sodome, il les corrigea, si j'ose m'exprimer ainsi. Il les réduisit à leur juste valeur, en les ramenant à ce qui est enseigné clairement dans divers autres endroits de l'Ecriture Ste. & sur tout dans ce Psaume même.

Voiez, dans le comencement de ce Cantique, coment David y décrit la conoissance de Dieu. Eternel, dit il tu m'as examine, & tu m'as conu. Tu sais quand je m'assieds & quand je me lève. Grotius nous a

^{*} Bourdaloue, sur le Jugement temetaire.

fait remarquer, que ces paroles disent beaucoup plus qu'elles ne l'emblent d'abord. S'affeoir chez les Hébreux, signifie former des projets, chercher les moiens de les exécuter. Se lever, c'est agir, c'est mettre la main à l'œuvre pour venir à bout de ce que l'on a projetté. Dieu conoit donc, non seulement nos actions, mais encore le plan que nous avons forme, il le voit avant même que nous nous mettions en devoir de l'executer. Tu comprens tout ce que je puis souhaiter, ajoute David, quoi que la pensee en soit encore éloignée de mon esprit. Tu péné. tres dans le fond de mon cœur. Tu en aperçois les prémiers mouvemens. Tu découvres de loin ma pensee. Il conoit nos projets avant même qu'ils soient bien formes.

Il n'est pas nécessaire que nous les lui manisestions par nos discours. La parole n'est pas encore sur ma langue, que tu sais, o Eternel, tout ce que je veux dire. Les paroles sont les images de nos pensées, & les Homes ne peuvent savoir ce que nous pensons, que quand nous leur présentons ces images. Mais Dieu n'a pas besoin de ces signes. Avant mème que nous parlions, soit dans nos Prières, lors que nous nous adressons à lui, soit dans nos afaires & dans le comerce ordinaire de la vie, lors que nous nous adressons aux autres Homes, il sait d'avance tout ce que nous avons à leur dire.

David après avoir réprésenté aussi sortement qu'il a pû la conoissance infinie de Dieu, reconoit humblement sa soiblesse & son impuissance à la décrire come il le saudroit. Il avoue que ses paroles sont sort au dessous de ses pensées, & que ses pensées & ses expressions sont infiniment au dessous de la chose même. Aussi il s'écrie ravi en admiration. Ta science est trop merveilleuse pour être à ma portée; elle est trop relevée, je ne saurou y ateindre!

Dieu lit jusqu'au fond de nos cœurs, il en démèle tous les plis & les replis, tous les mouvemens les plus secrets, les plus imperceptibles, ceux que je cache avec soin aux autres Homes, & qui me sont peut être cachez à moi même. Il voit au dedans de moi des choses dont je ne me suis pas aperçu, saute de m'être bien examiné. Cesont des ténèbres qui deviennent lumière pour lui. Encore une sois David étoit sondé à s'écrier, Tes conoissances sont insimment au dessus de ma portée. Elles sont si elevées que je n'9 saurois ateindre.

Le Prophète atribue donc à Dieu dans ce Psaume, une conoissance exacte & parsaite de toutes choses. Dieu aperçoit non seulement nos actions, nos démarches, nos paroles, mais encore nos desseins, nos inclinations, nos desirs, nos pensées les plus fecretes.

C'est ici une des plus glorieuses persections de la Divinité. La conoissance des cœurs lui est réservée. Les plus habiles, les plus éclairés des Homes, ne peuvent point conoitre ce qui se passe dans les autres. Leur cœur est un abime, qu'il est impossible de pénétrer. Mais Dieu qui a formé notre interieur, en conoit parfaitement tous les mouvemens.

Nous admirons ces Monarques, qui par leur prudence & par leurs soins viennent à bout de conoitre ce qui se passedans chacune de leurs Provinces, & sont instruits à point nommé des divers mouvemens qui s'y excitent. Nous admirons encore plus ceux qui ont l'adresse de découvrir les desseins des Puissances étrangéres, & qui par leurs intrigues secrètes savent, ou les faire échouer ou les tourner à leur avantage. Mais qu'est ce que cela auprès de la conoissance que Dieu possede, sans qu'il ait besoin d'Agens, ou de Ministres, sans qu'il soit nécessaire; qu'il se transporte d'un lieu dans un autre? Il voit tout; Il assiste dans tous les Conseils, Il préside dans toutes les Délibérations des Ltres intelligens. J'y- '

J'ajouterai ici de mon Chef à ces traits du Prédicateur, une petite Remarque, c'est que les Paiens eux mêmes ont dit que Dieu conoit toutes choses. Les Auteurs Mahometans reconoissent de même que Dieu sait tout ce qui se peut savoir, que sa Science embraffe tout ce qui se fait depuis un bout de la Terre, jusqu'au plus haut du Ciel, que rien ne lui échape, pas même la marche du plus petit Insecte. Je suis tenté, Monsieur, de vous citer là dessus une Comparaison Orientale, qui m'a paru assez singuliere, par laquelle un Théologien Mahometan a voulu saire comprendre d'une manière simple & populaire que Dieu voit tout & qu'il entend tout. Quand dans la nuit la plus noire, dit il, une tourmi noire marcheroit sur un Marbre noir, Dien la verroit, & entendroit, le bruit de ses pattes *. Mais revenons à notre Sermon.

Tous les Homes sont donc continuellement sous les yeux de Dieu, ils sont aussi sous sa main, mais principalement les Pécheurs, c'est à dire qu'il peut les perdre quand ille veut. Il dépend absolument de lui de les écraser au moment même qu'ils l'osensent. Icuil ne serviroit de rien d'opo-

^{*} Voiage d'un Missionaire Jésuite en Turquie, en Perse &c. a Paris 1730 p. 325.

ser la force à la force. Rien ne peut résister à son bras. La suite seroit une ressource également inutile, pour nous dérober à la peine. Dieu peut arrèter par tout, & punir par tout ceux qui violent ses Loix. Le pouvoir des Princes de la Terre est limité. Pour l'ordinaire, il ne s'etend pas plus loin que les Terres de leur Jurisdiction, mais Dieu domi-

na également par tout.

Les Païens aveugles se représentoient leurs Divinités, come renfermées dans de certains lieux, où leur puissance étoit bornée. Ils avoient des Dieux pour la Terre, ils en avoient pour la Mer, ils en avoient aussi pour les Forets. Ils leur atribuoient bien quelque puissance, mais toujours fort limitée. Il est vrai que leurs Philosophes, pluséclairez que le Vulgaire avoient une idée assez juste de l'Immensité de Dieu & de son Pouvoir. Voici par exemple, ce que dit Senèque là dessus. De quelque côte que vous vous tourniez, vous trouveres toujours la Divinité. se présentant à vous. Où prétendez-vous fuir? dit encore un de leurs Poetes; Dans quelque lieu de monde que vous vous retiriés, vous serés toujours sous la main du Dieu souverain. Cependant il est bon de vous averrir, Monsieur, que l'on cite assez souvent sur cette matière des Passages d'Auteurs Païens, qui

qui paroissent sort beaux, mais dont il faut pourtant se défier, parce que bien exami-

nes, ils tiennent fort du Spinosisme.

Il est vrai que Dieu ne se hate pas de punir les Coupables dans cette vie. Il y a des péchez si atroces & qui ataquent si directement la Majesté Divine qu'il nous semble qu'il se roit de la Grandeur de Dieu, de les punir sur le champ, mais c'est vouloir prèter à Dieu nos sentimens & nos impatiences.

Ici le Prédicateur emploia un tour fort ingénieux pour prouver que le délai même du chatiment, bien loin d'être une raison de douter du grand pouvoir de Dieu, en est

au contraire une preuve.

Des que les Homes peuvent se vanger, dit-il, ils le sont sans renvoi, Pourquoi? C'est qu'ils craignent dene pouvoir pas dans la suite en retrouver l'ocasion. Mais Dieu étant infiniment puissant ne manquejamais de sorce ni d'ocasion pour punir quand il le juge à propos. C'est ce que l'Auteur de l'Ecléssastique avoit trés bien sent quand il disoit à Dieu. Il te sera toujours libre d'user de ta puissance quand il te plaira, c'est à dire que Dieu ne se hate pas de punir l'insolence des Méchansparce qu'ils ne peuvent lui échaper, & qu'ilest sûr du coup qui doit les détruire, Rien ne le presse pour acabler ses Ennemis.

Il est le Maitre de les punir quand il le jugera à propos. Dieu ne perd donc rien à atendre, & ce retardement de la punition ne diminue en rien l'idée que nous devons avoir de sa puissance.

Cependant Dieu n'arend pas toujours à faire sentirson bras aux Pécheurs dans une autre vie. L'Histoire sainte est remplie des prodiges qu'il a opèrés pour faire éclater son pouvoir, & pour prouver qu'il ne tient qu'à lui de détruire ceux qui l'ofensent.

Nôtre Orateur se contenta de citer deux ou trois de ces exemples, & ensuite il infissa sur un en particulier qu'il sût déveloper sort habilement. C'est une Règle qu'a donée Gaussens Prosesseur autresoi à Saumur, dans son excellent Traité de l'Art de précher. Si vous avez à prouver la Justice divine, ditil, au lieu d'entasser exemple sur exemple, choisissez en un en particulier, relevez en les principaux traits, rendez les sensibles, ce détail frapera tout autrement que si vous ne le saîtes envisager qu'en géneral, & consondu avec plusieurs autres *.

Suivant cette judicieuse Règle, un article important du Sermon rouls sur l'Histoire de Jonas. Vous savez tous ce qui arriva à ce Prophète, nous dit-il. Dieu lui avoit

^{*} Gaussenus de Ratione Concionandi p. 201.

ordoné d'aller prêcher la repentance aux Ninivites, de les menacer de la destruction de leur Capitale, & de leur Empire, s ils ne se convertissoient au plutor. La comission lui patoit facheuse. Il cherche à l'éluder. Il s'imagine que pour cela il n'a qu'à fortir du Pais, & qu'apres son évation, Dieu jetteroit les yeux sur quelque autre Prophète, pour l'envoier menacer Ninve de sa dest truction prochaine. Il s'embarque sur un Vaisseau qui saisoit voile pour un Pais sort éloigné. Il va à Tharsis, que la plupart des Interprètes placent au Détroit de Gibraltar. Mais c'est inutilement qu'il veut se retirer jusqu'aux extrémités de la Terre. La main de Dieu saura bien l'arrêter dans sa fuite. Les Vents, ces Messagers de l'Eternel comencent à souser impétueusement. L'Orage gronde, le Ciel tonne, les Flots s'élèvent. La Mer semble refuser de porter le Vaisseau qui servoit d'assle au Fugitif. La Tempète devient lisurieuse; que les Matelots tout Palens qu'il étoient, crurent y remarquer quelque chose d'extraordinaire & de surnaturel. Ils jettent au sort pour conoitre celui de tout l'équipage, qui pouvoit avoir attré ainsi la Colère celeste. Le sort tombe sur le maiheureux Jonas, qui leur avoue ingénûment le sujet de son embarquement. It

leur déclare qu'il ne doute point que cette Tempète ne soit un éset de la colère de son Dieu, qui vouloit punir sa désobéissance & sa suite. Il est donc jetté dans la Mer come une Victime propre a conjurer l'Orage.

Tout le monde sait ce que devint ensuite ce Prophète, nous dit le Prédicateur. Il s'agit seulement d'apliquer cette histoire aux paroles de David, & de montrer coment elles en sont le Comentaire. C'est ce qu'il sit

, avec beaucoup de dextérité.

Jonas pouvoit deja dire dans le fort de la Tempéte. Où irai je pour m'éloigner de ton Esprit? Rapellez vous s'il vous plait, Monfieur, une manière un peu diférente de traduire ces paroles que je vous ai indiquée, & alors nous ferons dire au Prophète, Où iraije pour me mettre à couvert de l'orage? Où me retirerai je, pour me garantir de ta colère?

,, Où irai-je pour m'éloigner de toi? Si je veux me transplanter dans les Terres les plus reculées, dans ces Contrées qui sont aux extrémités de la Mer, tu me sais sentir, que jamais tu n'ès plus près de moi, que quand je m'imagine de m'en éloigner; Tu sais m'arrèter au milieu de ma course, & me saire sentir de terribles ésets de ta présence,,.

Ionas eut lieu d'ajouter ensuite les autres Réflexions que David prête à un Pécheur, qui se trouveroit dans ces circonstances. , Si je descens dans le Sépulcre, si je suis enseveli sous les Flots, tu te trouves encore dans ces Abimes. Si de ce Goufre je passe dans un autre, si je me trouve dans l'estomac d'un monstrueux Poisson, c'est toi qui m'y conduis, c'est toi qui m'y soutiens. Je n'y subsiste que par ton secours miraculeux. Tu pénètres dans la profondeur de ce Cachot. Les ténèbres qui y règnent n'empêchent pas que tu ne m'y découvres Tu m'y éclaires même de ta lumière. C'est de ce lieu obscur que j'aperçois tes Persections divines, beaucoup plus distinctement que je ne les avois jamais vues,.,

Enfin, ce Prophète sut porté sur le rivage, & c'est de là qu'il nous prêche qu'une Créature rebelle ne sauroit se dérober à la conoissance de Dieu, ni se soustraire à son autorité, que la Terre, la Mer & le Sépulcre ne peuvent lui doner asile, & que l'on ne ressent jamais la Présence de Dieu d'une manière plus marquée, que lors que l'on

tâche de l'éviter.

Avouez, Monsieur, qu'en suposant à Jonas assez de liberté d'esprit, dans son asreu-

se prison, il pouvoit faire un excellent Comentaire sur ces belles paroles du Psaume. En tout cas, notre Prédicateur l'a fait pour lui, & a été le fidèle Interprète de ses sentimens.

L'Aplication de ce Sermon répondit au reste, elle sut sort vive. Je ne vous en raporterai que peu de chose, parce qu'elle ressembloit assez aux Réslexions sur la Présence de Dieu, que vous avez vues dans le Journal Helvétique. Voici seulement deux ou trois traits, qui me sont restés dans l'esprit.

Respectons sans cesse ce Dieu qui nous voit, dit il dans sa Conclusion, & entre les mains de qui nous somes. Combien de mauvaises machinations, combien de desseins injustes, combien de méditations impures, cette idée de la Présence de Dieu n'étouferoit elle pas, si on savoit, disons mieux,

si l'on osoit, la rapeller?

Un Impudique, qui après avoir pris les mesures les plus justes pour se satisfaire en secret, se diroit tout d'un coup à lui même; Mais les ténèbres ne me couvriront pas. A l'égard de Dieu, la nuit brille come le jour. Ne s'arrêteroit il pas sur le champ, tremblant & confus à l'idée de l'indignité qu'il alloit comettre?

Un Fourbe qui espère de tromper son Prochain si habilement qu'aucun Home ne s'en apercevra, ne renonceroit il pas à l'heure même à son dessein, s'il se disoit bien sérieusement: Mais qu'avancerai je de tromper les Homes, si je ne puis tromper Dieu, si je n'ai aucun moien d'echaper à sa Justice?

Voila, Monsieur, ce que j'ai crû devoir vous envoier pour répondre à vos Questions. Tenez moi compte de cette déférence à vos ordres. Il est vrai que ne pouvant pas vous satisfaire de mon propre sond, j'ai été obligé d'aller à l'emprunt. Mais il doit vous sufire que je vous païe en bone Monoie, sans vous trop embarasser d'où elle vient.

Je suis &ç.



4 [127]



Extrait & Réfutation

D'un Livre intitulé, L'Home machine.

Non servatis, art, cur sit extorta Voluptas, Et demptus per vim, mentis gratissimus error.

Ho! mes Amis, leur dit il, qu'avez vous fait!

l oin de me guèrir, vous m'avez ôté la Vie, en me privant d'un si doux plaisir, en m'arrachant de l'Ame cette douce erreur dont j'étais enchanté.

MESSIEURS,

In laquelle tous ceux qui ont quelque goût pour les Sciences & les Belles-Lettres peuvent s'exercer d'une manière presque egalement utile pour eux & pour le Public; ce sont des Extraits de Livres nouveaux, qui méritent quelque atention. On y trouve des Materiaux tout préparés, & dont il ne teroit pas dificile de faire usage, avec quelque succès, pour peu qu'on eut de justesse & de precision; mais je voudrois éviter une Gritique mordante ou injuste; des Louanges

fades ou hyperboliques. L'éloge d'un bon Ouvrage le trouve tout fait, quand on en a donné une 'idée claire & judicieuse. A l'égard d'un mauvais Ouvrage, il n'y a aussi qu'a le peindre tel qu'il est; pour en faire conoître & sentir les défants. Il vient de me tomber entre les mains une petite Brochure imprimée à Leyde chez Luzac, Fils, 1748. à laquelle l'Auteur a doné pour titre, l'Home machine. Pour le demasquer & manifester son but, il n'y a qu'à citer ses propres paro les, on verra que c'est un Athee déclaré, qui a dessein de renverser toute l'œconomie de la Réligion, & de reduire l'Home au seul instinct, en le mettant au niveau des Bêtes & des Reptiles; c'est à dire, que selon l'Auteur, il n'est lui même qu'un Automate, qui tâche de prouver aux autres Homes qu'ils ne sont tous, come lui, que de simples Animaux. le vai doner un Extrait fidèle d'une Hypothèle si peu raisonable: Quelqu'un a dit qu'il n'y a point de sotise qui n'ait été dite, mais celle-ci, etoit réservee à un Ecrivain qui se pique cependant d'esprit & de savoir; qui le vante de penser plus judiciensement que le reste des Homes, qu'il ne regarde que come des Imbeciles, de vils Efclaves de l'Erreur, de l'Opinion & des Préjugés. Le Lecteur va juger si cet hardi Ecrivain a lieu de s'en orgueillir beaucoup de fes découvertes.

Après le titre du Livre, on cite ces Vers de Mr. de Voltaire,

Est-ce là ce raïon de l'essence suprème ;

Que l'on nous peint si lumineux?

Est-ce là cet Esprit survivant à nous même?

Il nait avec nos sens, croit, s'afoiblit come eux;

Hélas! il périra de même.

Ces Vers anoncent deja le but de l'Auteur, qui se dévelope encore mieux dans l'Avertissement de l'Imprimeur, ou soi disant tel, dont nous ne citerons qu'un mot. On sera peut être surpris, dit.il, que j'aie eté mettre mon Nom à un Livre aussi hardi que celui ci; je ne l'aurois certainement pas fait, si je n'avois criet la Réligion à l'abri de toutes les tentatives qu'on fait pour la renverser; & si j'eusse pu me persuader qu'un autre Imprimeur n'eut pas fait vo. lontiers ce que j'aurois refuse par principe de conscience. En sorte que notre prétendu Imprimeur avoue d'abord que cet Ouvrage lui à parû hardi, tendant à renverser les fondemens de la Réligion, & que par principe de conscience, il ne l'auroit jamais imprimé, s il n'eut craint qu'un autre Imprimeur n'eut moins de délicatesse que lui. Je sai, ajoute t'il. que la Prudence veut qu'on ne done pas ocasion aux Esprits foibles d'être séduits. Si tel eft le conseil de la Prudence, d'où vient cherchet'il

t'il à séduire les Esprits foibles, en exposant à leurs yeux un Livre dont les principes sui paroissent si dangereux? Son interêt parti-culier doit il prévaloir sur le bien public? Qui ne sait que les Esprits soibles sont en asses grand nombre, & que leur soiblesse est contagieuse! A la vérité, il n'y a guères qu'eux qui puissent être séduits; mais cela ne sufit il pas pour engager un bon Citoien a suprimer sagement un Ouvrage qui peut les tromper, par un saux brillant? L'Impri-meur sinit son Avertissement, en disant que l'Auteur, qu'il ne conoit point, lui a envoié son Manuscrit, de Berlin, en le priant d'en envoïer six Exemplaires à l'adresse de M. le Marquis d'Argens. Tout ceci a bien l'air d'une petite ruse, pour doner le change au Lecteur, & faire tomber les soupçons sur le Marquis d'Argens, qui, à vue de Païs, n'est pas l'Auteur de cet Ouvrage. On l'atribue asses généralement à Mr. De la Metrie, Médecin auquel on atribue aussi les Penses Philosophiques, qui sont à peu près dans le même goût; presque aussi hardies, mais qui me paroissent mieux écrites. Quoi qu'il en soit, l'Auteur dédie son Livre au célèbre Mr. Haller, Professeur en Médecine à Gottingue, qui se seroit sans doute bien passé de l'honeur qu'on lui a fait de mettre son nom à la tête d'une Brochure, qui ne peut que deshono-

ret le Compositeur. Mr. Haller est trop éclairé, pour adopter des idées qui dégradent l'Home, qui sont entiérement oposées à la Raison, & au bien de la Societé. Cette Dé. dicace est d'ailleurs écrite d'un Stile si quintessencié & si précieux, qu'il est aisé de s'a-percevoir que l'Auteur se contresait, & ne parle point sur le ton d'un Ami qui s'ouvre avec fon Maître, & son Ami, come il voudroit le faire croire. Ce que j'y trouve de plus sensé, c'est qu'il y met les plaisirs de l'Es-prit fort au dessus de ceux des Sens; & l'atraction de la Philosophie fort au dessus de celle de la Nature. Quelle gloire plus belle, dit-il, que d'être conduit à son Temple par la Raison & par la Sagesse! Pourquoi faut il qu'il ne les ait pas toûjours pris pour Guides! L'Auteur termine sa Dédicace par un grand éloge de la Médecine, ce qui semble indiquer qu'il est lui même Médecin. Tout cede, dit-il, au grand Art de guerir. Le Médecin est le seul Philosophe qui mérite de sa Patrie. Il anonce la Vie & la Mort, come un Astronome prédit un Eclypse. Il a presque autant de plaisir à examiner l'Home mort, qu'on en aleu à lui doner la vie.

Nous venons de considerer les dehors de l'Edifice, entrons à présent dans l'intérieur.

Nôtre Auteur après avoir fort loué les Médecins, qu'il regarde come les seuls Confidens de la Nature, les met en oposition avec

les Théologiens, dont-il dit beaucoup de mal. N'est il pas ridicule, dit-il, de les entendre décider sans pudeur, sur un sujet qu'ils n'ont point été à portée de conoitre; dont ils ont été, au contraire, entierement détournés par des études obscures, qui les ont conduit à mille préjugés, Es pour tout dire au fanatisme, qui ajoute encore à leur ignorance dans le méchanisme du Corps. Il n'épargne pas l'Abé Pluche, Auteur du Spectacle Ide la Nature; & il faut convenir qu'il le critique ici avec beaucoup de raison. Voici le passage de Mr. Pluche, qu'il raporte. Il est étonant, dit il, au sujet de M. Locke; qu'un Home qui dégrade notre Ame, jusqu'à la croire une Ame de boue, ose établir la Raison pour Juge & souveraine Arbitre des mysteres de la Foi, car, ajoute t'il, quelle idée étonante auroit on du Christianisme, si l'on vouloit suivre la Raison? On n'en pourroit avoir qu'une très bone idée come l'a démontré Mr. Locke, dans l'ouvrage qu'il a fait pour prouver que la Réligion Chrétienne est très raisonable. L'excellence de la Raison, dit nôtre Auteur, ne dépend pas d'un grand mon, vuide. de sens, (l'immatérialité) mais de sa force, de son étendue, de sa clairvoiance. Ainsi une Ame de boüe, qui découvriroit, come d'un coup d'œil, les raports & les suites d'une infinité d'idées, dificiles à saisir, seroit évidemment préserable à une Ame sotte & stupide qui sevoit faite des élé.

Elémens les plus précieux. Quand l'Home viendroit de la source la plus vile, en aparence, il n'en seroit pas moins le plus parfait de tous les Etres, quelle que soit l'origine de son Ame, si elle est juste, noble, sublime. N'est-il pas surprenant qu'un Auteur qui veut prouver que l'Home n'est qu'une machine, élève si fort la nature & l'origine de nôtre Ame?

Il ne raisone pas moins bien dans ce qui suit, si nous avons, ajoute-t'il, une idée de la Foi, qui soit contraire aux Principes les plus clairs, aux Vérités les plus incontestables, il faut croire, pour l'boneur de la Révélation, & de son Auteur, que cette idée est fausse, & que nous ne conoissons point encore le sens des paroles de l'Evangile. Le raisonement de l'Abé Pluche ressenble à celui d'un Péripatéticien qui disoit:, Il ne saut pas, croire l'expérience de Torricelli, car si, nous la croions, si nous allions bannir, l'horreur du vuide, quelle étonante Phi, losophie aurions nous?

J'aime à citer ce que je trouve de bon & de judicieux dans nôtre Anonime; il s'en faut bien qu'on puisse le louer de même, dans ce qui nous reste à en dire, & à raporter. Pour prouver sa Thèse, il examine l'inflüence que le Corps a sur l'Ame, dans les divers états, soit de santé, soit de ma'adie; d'enfance ou de vieillesse. On ne conteste point cette influence, & on ne la sent que

trop tous les jours; mais elle ne prouveroit point que l'Ame fut matérielle; elle prouveroit seulement que Dieu a établi, entre l'Ame & le Corps, une sorte de correspondance, ou si l'on veut de dépendance, de manière que le bon état du Corps influe sur l'Ame, & la met en état de faire mieux ses fonctions; l'altération du Corps, au contraire, la dérange, nuit à l'usage de ses facultés, & s'opole à son activité: Telles sont les loix de leur union ici bas. Donés au meilleur Ouvrier des Instrumens, ou gatés, ou foibles, ou ules, il ne pourra s'en servir que dificilement, & toutes ses opérations seront plus lentes ou plus imparfaites. Je sai que quelques Philosophes Chrétiens ont parlé du méchanisme de l'Esprit humain; mais ils ont voulu dire par là, que les Homes, par foiblesse ou par habitude, s'assujettissoient à une certaine manière de penser & d'agir, conforme à l'usage, à l'éducation qu'ils ont reçûë, à l'exemple des autres, ou à leur temperament, & à leurs passions: Mais ce qui démontre que le méchanisme de l'Esprit humain n'est point tel que celui des Bêtes; c'est que celles ci ne sortent jamais d'une certaine Sphère; les Hifondelles bâtissent toutes, leurs Nids de la même manière; les Ruches de toutes les Abeilles se ressemblent parfaitement. Sortés les Animaux, qui paroissent les les

plus adroits, du Cercle étroit dans lequel sont renfermés toutes leurs opérations, ils ne feront rien qui marque le moindre degré d'intelligence; tout ce qu'on raporte de leur goût pour l'ordre, de leur prévoïance pour l'avenir, &c. ne sont que des Fables, que l'éxamen détruit ! leur instinct ne les mène certainement pas loin; ainsi cela seul détruiroit l'ingénieule Hypothèle du Pére Bougeant qui vouloit que les Animaux fussent conduits & dirigés par les Démons. L'Illustre Grotius, leur donoit, au contraire, Dieu même pour Guide & pour Directeur, & sa pensée est trés juste, prise dans un certain sens. Si quelques Naturalisses élévent les Bêtes jusqu'à la Nature de l'Home, d'autres les rabaissent jusqu'à celle des Plantes; & ils citent à ce sujet la surprenante decouverte de Mr. Trembley, sur les Polypes, que nôtre Auteur fait aussi ex-trèmement valoir; mais il me semble qu'elle ne prouve point ce qu'on veut lui faire prouver. Parce que les Polypes se multiplient, étant coupés & divisés; l'Ame peut aussi se parta-ger, sans rien perdre de ses proprietés, donc elle est matérielle. Quelle conséquence! J'aimerois autant assurer que les Plantes ont aussi une Ame matérielle, parce qu'on peut multiplier quelques unes d'elles par bouture?

Nôtre Auteur a si bone opinion de la sagacité & de l'intelligence des Bêtes, qu'i ne doute point que Mr. Amman, qui aprend à parler aux Muets, ne puisse aussi enseigner l'ulage de la parole à un grand Singe ; pourvû qu'il ne fut ni trop jeune, ni trop vieux, & qu'il eut une phisionomie spirituelle. Mais quand cet habile Maître seroit parvenu à saire former des sons bien articulés à son Disciple; il ne sauroit encore que ce qu'enseigne tous les jours la moindre Femmelette à une Pie ou a un Perroquet. Dira-t'on qu'ils comprennent le sens de ce qu'ils prononcent; qu'ils atachent aux sens, certaines idees; qu'ils savent les combiner & les varier à propos, pour comuniquer leurs diférentes pens es, & les progrès qu'ils font dans les Arts & dans les Sciences? Come leurs opérations sont toûjours les mêmes, ils ne sont aussi que répéter les mêmes paroles; on ne trouve chez eux qu'une Monotonie perpétuelle On pré-tend qu'on trouva dans une Forêt de Norvè-ge, une figure humaine, qu'on pouvoit nom-mer a plus juste titre que le Singe, l'Home des Bois, ou l'Home sauvage; mais malgré toutes les peines qu'on se dona, on ne pût jamais adoucir sa férocité, m lui faire rien comprendre.

L'organisation, dit nôtre Auteur, est le prémier mérite de l Home; car d'où vient, je vous prie l'Habilete, la Science & la Vertu, si ce n'est d'une disposition qui nous rend propre à

devenir Savans, babiles, & vertueux; & d'où nous vient encore cette disposition, si ce n'est de la Nature. Nous n'avons de qualités estimables que par elle; nous lui devons tout ce que nous somes.

Je conviens, avec nôtre Anonime, que la bone disposition de nos Organes contribue beaucoup aux fonctions de l'Esprit; mais il faut aussi convenir, qu'une heureuse orga-nisation n'est pas sufisante, pour faire un Home sage, habile & vertueux; il faut qu'elle soit aidée d'une bone éducation, des préceptes de l'Art, des lumières que l'on puise, soit dans les Livres, soit dans la Conversation. A l'égard de ce que dit l'Auteur, que nous devons à la Nature tout ce que nous somes; il a raison, s'il entend par le mot de Nature, l'Auteur même de la Nature; car ce mot a divers sens. Il se prend quelquesois pour les Ouvrages de Dieu, & la structure de l'Univers: C'est ainsi que l'on dit que le Spectacle de la Nature est plus beau dans le Printems, que dans l'Hyver; il se prend quelquesois aussi, pour les règles que le Créateur a établies dès le comencement; c'est ainsi que l'on dit que la Nature fait croitre les Fleurs & meurir les Fruits. Mais les Athées atachent au mot de Nature. je ne sai quelle idee sombre & équivoque, qu'ils seroient bien embarassés à expliquer eux mêmes: Selon eux, la Nature est un certain Hazard, qui après une combinaison infinie, a eu la force de tout produire & la

sagesse de tout arranger.

Ce n'est pas, dit l'Anonime, que je révoque en doute l'existence d'un Etre supreme: Il me semble, au contraire, que le plus grand degré de probabilité est pour elle ; mais come cette existen. ce ne prouve pas plus la nécessité d'un Culte que de tout autre, c'est une Vérité théorique, qui n'est guères d'usage dans la pratique. En sorte que voilà l'inditérence des Cultes & des Ré-, ligions bien établie. Mais poursuryons, L'existence de Dieu, qui paroissoit prabable à nôtre Auteur, ne la lui paroitra bientôt plus. Come on peut dire, après tant de d'expériences, que la Réligion ne supose pas l'exacte probité, les mêmes raisons autorisent à penser que l'Atbeisme ne l'exclut pas. Il auroit pû s'apuier ici du tèmoignage de Bayle.

Qui sait d'ailleurs, continue-t'il, pag. 61. si la raison de l'existence de l'Home ne seroit pas dans son existence même? Mais n'est ce pas dire que l'Home existe parce qu'il existe? Peut-être a t'il été jetté au hazard, sur un point de la surface de la Terre, sans qu'on puisse savoir ni coment, ni pourquoi, mais seulement qu'il doit vivre & mourir; semblable à ces Champignons, qui paroisent & disparoisent aussi tôt; ou à ces Fleurs qui bordent les Fosses & couvrent les Murailles. Etrange incertitude, & astreuse destination!

nation! Mais je ne veux pas interrompre notre Auteur, & nous ne somes pas au bout. Ne nous perdons point dans l'infini; nous ne somes pas faits pour en avoir la moindre idée. Il nous est impossible de remonter à l'origine des choses; il est égal d'ailleurs, pour nôtre repos, que la matière soit éternelle, ou qu'elle ait été créée, qu'il y ait un Dieu, ou qu'il n'y en ait point. Quelle solie de tant se tourmenter pour ce qu'il est impossible de conoitre, se qui ne nous rendroit pas plus beureux, quand nous en viendrions à bout.

de tant je tourmenter pour ce qu'il eje impossible de conoître, & qui ne nous rendroit pas plus heureux, quand nous en viendrions à bout.

Mais dit on, tous les Ouvrages des Fenelons, des Abbadies, des Derhams, & c. Eb bien, que m'aprendront t'ils? Ou plut de que m'ont ils apris? Ce ne sont que d'ennuieuses répétitions d'Ecrivains. zèlés, dont l'un n'ajoute à l'autre qu'un verbiage , plus propre à fortifier, qu'à saper les fondemens de l'Atheisme. Le Volume des preuves qu'on tire du Speciacle de la Nature, ne leur done pas plus de force. Les Naturalistes, ajoute t'il, nous disent que les mêmes causes, qui, dans les mains d'un Chimiste, & par le hazard de divers mélanges, ont fait le premier Miroir, dans celles de la Nature ont fait l'Eau pure, qui en sert à la simple Bergère; que le mouvement qui conserve le Monde a pû le creer ; que châque Corps a pris la place que la Nature lui a assignée; que l'Air a du entourer la Terre, par la même raison que le Fer & les autres Métaux sont l'ouvrage de ses entrailles; que le Soleil est une production, aussi naturelle que

que celle de l'Electricité; qu'il n'a pas plus été fait pour échaufer la Terre , & éclairer ses Habitans, qu'il brûle quelquefois, que la Pluïe pour faire pousser le Grain, qu'elle gâte souvent, que ... mais je me lasse de copier de pareilles rève-ries; & le Lecteur doit se lasser de les entendre. Nôtre Auteur se moque de ceux qui disent, que les Vanini, les Spinosa, les Desbarreaux ont abjuré leur atheilme, dès que les, passions se sont asoiblies avec le Corps, qui en est l'istrument, & que la durée de leur santé a éte la mesure de leur incrédulité; mais on devroit bien plus se moquer de ceux qui se plaisent d'établir leurs doutes sur des Chimeres, qui élèvent des Edifices en l'air; & qui mettent l'Imagination à la place du Jugement. Nôtre Auteur a interêt d'avancer, come il le fait; " que celui qui a le plus d'ima-,; gination, doit être regarde come aïant le , plus d'esprit ou de génie; & que la plus , belle, la plus grande, ou la plus forte ima-,, gination est donc la plus propre aux Scien-,, ces, come aux Arts. Il faut, sans doute, beaucoup d'imagination, pour démontrer la Vérité, pour voir le juste raport des idées entr'elles, & celui que les objets ont avec nous. En faut-il beaucoup pour faire un calcul d'al-gébre ou pour trouver la solution d'un pro-blème de Géomètrie? On ne peut nier que nôtre Auteur ne peigne l'Imagination avec beaubeaucoup d'imagination; mais en cela, il ne fait pas son éloge; il montre seulement qu'elle peut enfanter des chimères & des rèveries. Voïez, dit il, cet Oiseau sur la branche; il semble toujours prêt à s'envoler. L'Imagination est de même, toujours emportée par le tourbillon du Sang & des Esprits. Une Onde fait une trace, emportée par celle qui suit: L'Ame court après souvent en vain: Il faut qu'elle s'atende à regretter ce qu'elle n'a pas afjes vite sais & fixé. C'est ainsi que l'Imagination, veritable image du Tems, se détruit & se renouvelle sans cesse.

L'Imagination ne fabrique pas toujours des images si agréablés. Selon nôtre Auteur, c'est à elle à qui l'on doit ces Précipices de seu, cet Enser, qui ésraient les Esprits soibles. C'est ainsi, dit il, que l'Illustre Pascal crosoit voir des Abimes épouvantables, qui s'ouvroient pour l'engloutir: Grand Home, d'un côté, il étoit bien petit de l'autre.

Suivant l'Anonime, la Loix naturelle n'est qu'une est è le de crainte ou de fraïeur, aussi salutaire a l'espèce qu'à l'individu; car peut être ne respectons nous la bourse & la vie des autres, que pour nous conserver nos biens, not tre boneur & nous mêmes: Semblables à cet Ixions du Christianisme, qui n'aiment Diou, & n'embrassent tant de chimériques Vertus, que parce

parce qu'ils craignent l'Enfer. Vous voiez, ajouate il, que la Loi naturelle apartient à l'Imagination: Par conséquent, elle ne supose évidemment, ni Education, ni Révélation, ni Législateur. Come s'il étoit possible qu'il y eût des Loix naturelles sans Législateur. J'aimetois autant qu'on me dit, qu'un Bâtiment vaste, magnifique, bien proportioné, où tout marque un but & une grande intelligence, s'est sait sans Maçons & sans Architectes.

On pourroit demander à l'Anonime, d'où vient cette crainte, & qui la produit? Il croit, que les Animaux, formés, dit il, de la même matière que les Homes, à laquelle, il n'a peut être manqué qu'un degré de fermentation, ponr égaler les Homes en tout, participent aux mèmes prèrogatives, & distinguent, come eux, le juste de l'injuste. N'est ce pas se jouer des mots?

L'Anonime vient de convenir tout à l'heure, que les Loix naturelles, toutes chimériques qu'il les croit, peuvent du moins servir de frein au Voleur & au Meurtrier; & un moment après, il se contredit trés grossiérement. Il introduit sur la Scène un Athée, qui déclare, que l'Univers ne sera jamais heureux, à moins qu'il ne soit Athée. Et voici, dit il, les raisons de set abominable Ho-

me: Sil Atheisme, disoit-il, étois généralement répandu, toutes les branches de la Religion seroient alors détruites & coupées par la racine; plus de Guerres Théologiques; plus de Soldats de Réligion: Soldatsterribles! La Nature infectée d'un Poison sacré, reprendroit ses droits & sa pureté. Sourds à tout autre Voix, les Mortels tranquiles seroient dans la main de leurs propres conseils, les seuls qu'on ne méprise point impunément, & qui peuvent seuls nous conduire au bonbeur, par les agrêables sentiers de la Vertu.

Arrêtons nous un moment sur ce Paragraphe; il mérite bien toure nôrre atention.

Vous dites, Mr. l'Avocat de l'Athéisme. qu'il assure le repos & le bonheur de la Societé. Moi, je vous soutiens au contraire, qu'il nuit évidemment & au Public & aux Particuliers. Etablisses le parmi les Homes: Je vois la Licence & les Passions se promener impunément sur la Terre, & amener, à leur suite, les Maladies, les Douleurs, la Mi sére, les Inquiétudes & les Remors. Plus de confiance réciproque. L'Ami se défiera de son meilleur Ami, & le Frére redoutera les trahisons secrettes de son propre Frére. Si le sentiment de l'existence de Dieu est détruit, que deviendront les Traitez solemnels & les Sermens les plus positifs? Ne feront feront ils pas ébranlés par le fondement? Ne pourra-t'on pas les violer sans crainte, dès qu'on aura l'Autorité en main, & qu'il s'agira de nôtre intèrêt?

N'en doutons point, la Religion est le plus serme apui des Societes; elle y maintient l'ordre & la paix, en reglant les mœurs, en rendant les loix respectables; & en coupant les Vices jusques dans leurs racines. C'est un frein redoutable qui arrête quelque fois même le plus mechant.

L'Home le moins soumis aux règles du devoir D'une invisible main respecte le pouvoir.

Sans la Réligior, les projets les plus odieux & les plus détes als n'auroiene d'autres bornes que notre impuissance. Nous verrions dans chaque home notre ennemi; du moins craindrions nous qu'il ne le devint, dès qu'il y trouveroit quelque avantage. La plus afreuse solitude seroit préserable à un Comerce, où l'on nous tendroit sans cesse des pièges; la foiblesse & l'Innocence ne trouveroient d'azile que dans les sombres forets; & la compagnie des Bêtes séroces seroit moins à craindre que celle des Homes. En éset, quelles barrières pourroiton oposer au Crime? Seroient ce les Loix humaines? Mais elles n'ont aucun pouvoir sur

sur les Passions, elles ne peuvent réprimer que les actes extérieurs: Les crimes secrets, d'autant plus honteux qu'ils ont besoin de se cacher dans le filence & l'obscurité, sont hors de la juridiction. L'Honeur mondain seroit-il un frem sufilant, lui qui semble autoriser le luxe & la motesse, si tunestes à la Societé; lui qui arme de ses propres mains la vengeance cruelle, qui le déguite fous le titre de Duel? Ne ferme-t'il pas les yeux sur cette volupté sedussante, qui ne le couvre de voiles que pour exciter ses desirs; & dont un Sexe tire une fausse gloire, aux dépens de l'honeur de l'autre? Bannisses la Réligion de dessus la Terre; vous y verrez triompher toutes les Passions, Monstres ennemis de l'Innocence & de la Vertu; plus dangereux que la Faim devorante; & la Guerre avide de Sang.

S'il n'y a ni Dieu, ni Providence, ni Vie avenir, quelle ressource restera t'il à l'Home dans l'Adversité & les Maladies? Trisse jouët des préjugés, des erreurs & des passions, il passer rapidement, à travers mille tribulations, du jour de sa naissance, à celui de sa mort. Après avoir vecu come les Animaux, il mourra come eux; la Terre engloutissant ses froides dépouilles, ensevelira pour toûjours, ses Vertus, ses Talens, ses I umières, & ses Espérances: Son sort ue sera pas meilleur que celui de ces steurs qui brillent le

matin, & qui s'évanouissent le soir, lors que le Soleil qui les a fait naître vient à retirer de dessus elles sa lumière & ses raions. Valoitil la peine de voir le jour pour être plongé quelques momens après dans d'épaisses ténèbres; & pour voir la Mort tirer tout à coup, le Voile sur le spectacle de ce Monde, qui

nous séduisoit par ses illusions!

S'il n'y a point de Dieu, c'est donc le Hazard qui a formé le Corps de l'Home, où l'on voit briller une organisation si fine, si admirable, si propre aux usages auxquels elle paroit destinée? Que l'on me dise qui a établi avec tant de sagesse, ce raport & cette harmonie qui se trouve entre l'Home & tout ce qui est propre à le nourrir, à le conserver & à le réjouir? Et que dirons nous des surprenantes facultés de nôtre Ame? Tireroitelle son Origine de la matière; elle qui par ses opérations intellectuelles s'élève si fort au dessus? Elle qui embrasse le passé, le présent & l'avenir? L'Eset seroit il plus excellent que sa Cause? Qui ne sait que la Matière est aveugle, & que nôtre Ame a le pouvoir de s'examiner, & de se conoitre elle même ?

Nôtre Auteur est tellement matérialiste qu'il s'imagine: ,, Que les facultés les plus ,, intellectuelles de l'Ame dependent si fort ,, de la propre organisation du Cerveau & ,, de tout le Corps, qu'elles ne sont visible-

ment

ment que cette organisation même. Quand l'Home; continue-t'il, auroit reçû en partage la Loi Naturelle, en seroit il moins une Machine? Des roues, quelques refiorts de plus que dans les Animaux les plus parsaits, produiroient toûjours cette conscience délicate, ces remors, qui ne sont pas plus étrangers à la matière que la pense, se, qui se dévelope avec elle; en un mot, toute la disérence qu'on peut suposer.

y, toute la diference qu'on peut supoler.
y, Qu'on m'acorde seulement, ajoute-t'il,
y, que tout dépend, dans les Animaux, de
so la diversité de l'organisation, c'en est
y, asses pour déviner l'Enigme, des Substansons est celle de l'Home: On voit qu'il n'y
y, en a qu'une dans l'Univers, & que l'Hoy, me est la plus parfaite: Il est au Singe, aux
y, Animaux les plus spirituels ce que la Peny, dule Planetaire de Huygens, est à une Mony, tre de Julien le Roi. Il a falu plus d'art à
y Vaucanson pour faire son Fluteur que pour
saire son Canard, il eut dû en emploïer encore d'avantage pour faire un Parleur.

Je ne m'arrêterai point à démontrer la distinction réelle qu'il y a entre le Corps & l'Ame; divers Philosophes l'ont fait avec succès, & avec évidence. Je ne m'arrêterai pas non plus à résuter l'unité d'une seule substance, dans l'Univers: Ceux qui ont résuté le Sistème de Spinosa ont prouvé que les substan-

K 2

ces créées, sont tout à fait diférentes & distincles du Créateur; qu'il seroit ridicule qu'une punit le mal, qu'elle même auroit comis; & que le même Etre fut tout à la fois, vicieux d'un côté, & vertueux de l'autre: le dirai seulement que lors même que la Nature, telle que la répresente nôtre Auteur, auroit eu l'art d'organiser un Home, il y auroit encore bien loin de là, avant que d'en faire un Parleur, & un Etre raisonable. Suposons que ce que raporte Diodore de Sicile soit vrai; & que la Terre frapée des raïons du Soleil soit capab e de produire des masses organiques, telles qu'on en a vû des exemples en Egypte, dans les endroits que le Nil a fertilisé; mais ce ne seront là que de simples ébauches: Qui les perfectionera ? L'Animal aura-t'il la force de le dévéloper lui même, & de pourvoir à tous. ses besoins; à travers mille obstacles, & mille perils? Il n'y a point d'Animal plus imbécile que l'Home dans sa naissance, & qui ait besoin de plus de secours; qui est ce qui les lui fournira. & qui lui indiquera ce qui lui est necessaire, pour la subsistance & sa conservation? Nôtre Auteur convient lui même de la foiblesse & de l'ignorance de l'Home: Mettés le, dit il, avec un autre Animal sur le bord d'un précipice, il se noie, ou l'autre se sauve à la nage. A 14. où 15. Ans, il entrevoit à peine les grands plaisirs qui l'atendent dans la reproduction

duction de son espèce: Déja adolescent il ne sait pas co ne s'y prenare dans un Jeu que la Nature aprend se vite aux Animaux.

Nôtre Anonime n'est ocupé que du pur Naturali'me, & y ramène tout come à son cen re. Ces Etres, dit-il, fiers & vains, plus distin jués par leur orgueil que par le nom d'Homes; quelque envie qu'ils aïent de s'élever, ne sont au fond que des Animaux & des machines perpendieul irement rampantes. Leur formation n'est qu'une végétation frapante. Ici ce sont des Cheveux qui couvrent le sommet de nos Têtes; là ce sont des Feuilles & des Fleurs. Le plus beau Génie ne coute pas plus à la Nature qu'un Epi de blé. L'imbécile ou le stupide sont des Bêtes à figure humaine come le Singe plein d esprit, est un petit Home, sous une autre forme. Un Animal bien construit, a qui on a apris l'Astronomie, peut prédire une Eclypse, come la guerison ou la mort lors qu'il a été quelque tems à l'Ecole d'Hypocrate. Soumettons nous donc à une ignorance invincible, de laquelle notre bonheur dépend, & concluons bardiment, que l'Home est une Machine, & qu'il n'y a dans l'Univers qu'une seule substance diversément modifiée. Belle conclusion.

Je vous avois promis, Messieurs, en començant cet Extrait, de vous raporter sidèlement ce que cette Brochure contient d'es sentiel, je crois l'avoir sait. Vous voiés qu'elle ne renserme qu'un tissu de positions de Prin-

cipes, de Contradictions, & de Sophismes groffiers; le Paradoxe que l'Auteur soutient, est également contraire à l'opinion générale des Savans & des Ignorans; au sentiment interieur que nous avons de nôtre liberté, & à toutes les lumières de la Raison: Mais pour le manisester avec p'us d'évidence, faisons quelques réflexions sur la nature de nôtre Ame, & sur la diférence qu'il y a entre elle & celle des Bêtes. Nôtre Ame a l'idée des choses intelligibles; elle laisse le Corps ramper sur cette Terre; elle s'élève jusqu'à Dieu, la source de la suprème félicité, où elle puise les lumières les plus pures & les plus sublimes. Il peut y avoir une diférence infinie entre les Etres pensans; il y a peut être, autant de degrés & de distance entr'eux qu'il y en a entre les Corps; l'Ame des Bêtes peut sentir sans être égale & semblable à celle de l'Home; un Limaçon est un Corps organisé, qui a vie, & qui se nourrit, dira-t'on, qu'il vole come une Aigle? L'Ame des Bêtes est bornée à sentir & à vouloir, sa capacité ne va point jusqu'à réflechir, du moins, n'en avons nous point de preuves convaincantes. L'expérience n'ajoute rien aux talens, à l'industrie des Animaux; leurs progrès ne doivent rien aux recherches, à l'examen, à l'observation: Leurs coups d'essai, sont des coups de Maitre; les Novices font leurs nids aussi bicu

bien que les Anciens; tout paroit jetté au même moule; tout se réduit chez eux au préfent ; ils ne desirent que ce qui leur convient & que ce qu'ils peuvent ailément obteuir ; il ne paroit pas qu'ils aïent aucune idée de l'avenir, de leur Auteur, & de leurs devoirs. L'Ame humaine, au contraire, se dévelope & se persectione chaque jour : A mesure que les organes du Corps se fortifient, elle croit aussi en Conoissances: Elle a la faculté de mesurer les Tems & les Lieux, de combiner le présent sur le passé, & de percer l'avenir: Quelle harmonie, mais en même tems, quelle prodigieuse varieté ne met elle pas dans ses Ouvrages! Dira t'on que ses excellentes facultés sortent du sein d'une Matière brute & insensible? Mais il me semble qe'on ne trouve point dans l'idée de l'étendue, l'idée de l'Ame; il me semble au contraire qu'elle l'exclut, & si elle l'exclut, il y auroit de la contradiction à vouloir qu'elle devint pensante; Dieu est trop parfait pour vouloir des contradictions. Tout ce que peut faire l'arrangement des organes du Corps humain le réduit, come dans l'Horloge, à un mouvement local, diversement modifié; il ne sauroit naître de cet arrangement aucune pensee. Ce qui pense en nous est unique; un seul & même sujet, voit, entend, reflechit. Si chaque partie de nôtre Corps avoit la faculté de **К 4** (penpenser, nous aurions plusieurs pensées à la fois; souvent contraires les unes aux autres; ce qui jetteroit, dans nos idées, une étrange consusion.

Le Créateur de l'Univers a agi conformément à son infinie intelligence, & à son infinie liberté, en formant une infinité de diférens Etres, & en diffribuant le bonheur suivant une infinite de degres diférens. poses la mortalité de l'Ame humaine, vous ne voiez goute dans la distinction de l'Home. De quelque côte qu'il le tourne il ne fauroit parvenir à son but Toutes les Sciences. toutes les vertus lui échapent, lors qu'il est le plus ocupé à leur poursuite. Ne pourroiton pas etablir entre la durée de l'Ame hu-. maine & celle des Bêtes, la même diterence qu'il y a entre des Médailles taites pour durer éternellement, & de petites Monoïes, dont la durée depend de la volonté du Souverain?

J'ai dest remarqué que l'Anonime établit l'indiférence de toutes les Réligions; & c'est là une suite nécessaire de son Sistème,

Je puis faire le bien , je puis faire le mal. Ma main peut presenter de l'encens à Bahal, Ou l'ofrir à celui dont la bonté divine, A ce vaste Univers a doné l'origine.

Si l'idée de Dieu n'est plus un frein redoutable table au Crime, qui nous garantira de ces embuches, de ces trames secrettes, d'autant plus dangereuses qu'on ne sauroit ni prévoir le coup ni le parer? On peut tout comettre dès qu'on n'a rien à craindre, & qu'on peut mettre le Crime à l'abri de l'autorité: Le Tiran pourra aprocher, massacrer ses Sujets; & les Sujets a leur tour, devenus les p us forts, auront droit de se révolter contre leur Prince légitime; contre le meilleur & le plus juste des Souverains, & de lui doner la mort.

Tout ceci se sera nécessairement, & sans qu'on puisse rien imputer, ni au Prince, ni à ses Sujets; car, come le disoit Spinosa, dont nôtre Auteur a adopté le Sistème, tout se fait par une fatalité inévitable.

Le coupable Néron, le vertueux Titus, Seront également sans crimes, sans Vertus.

Si l'Univers entier n'est formé que d'une substance unique, diversement modifiée, l'Usurpateur Croinvel qui causa la mort à Charles I. Roi d'Angseterre, les Juges qui le condannérent; la Hache dont on se servit pour lui couper le cou, le Bourseau qui sit l'exécution; tous les Acteurs de cette suneste tragedie, n'étoient que des modifications d'une seule & méme substance, qui se jouoient, les unes aux dépens des autres.

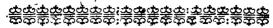
Rare & sublime ésort d'une Imaginative, Qui ne le cède point à Persone qui vive.

En un mot si le Monde & tout ce qu'il contient n'est que la même substance, diversément modifiée, Dieu, les Anges, les Démons, les Homes, les Plantes, les Animaux, les Mineraux, tout sera la même chose; la substance ne sera point distincte de ses atributs; le Spectacle sera toûjours le même; il ne fera que se modifier diféremment, & nous serons sans cesse les jouets de nos propres illusions. Selon les Spinosistes, les Homes ne feront que passer successivement, & perpétuellement, d'une forme à une autre: N'est-ce pas là une bone consolation dans les maux & les disgraces de la vie; n'estce pas une espérance & une destination digne d'un Etre raisonable? Notre sort sera semblable à celui de l'Ours, avec lequel on nous met but à but; encore celui ci est-il plus heureux en ce qu'il est sujet à moins de Maladies, qu'il jouit d'une plus grande liberte, & qu'il trouve plus ailément dequoi pourvoir à tous les besoins. Les Incrédules ont beau faire leurs éforts pour sonfondre l'Home avec les Animaux, il sera toûjours au dessus d'eux par son intelligence, sa liberté & la grandeur de les espérances.

GENEVE

J. B. T. VERS

粉(155)器



VERS sur la Brochure qui a pour titre, l'Home Machine.

A Ux Bêtes égalant nôtre sort,
L'Auteur, par un ésort extreme,
Veut nous persuader cet etrange Sistème
Que tout périt après la mort.
Aux yeux de la Raison, suprenant Phénomène,
L'Home se dégrade lui même!
Mais après s'être mis au rang des Animaux,
Sauroit il discerner quel est l'Auteur suprème
Qui dispense aux Mortels & les biens & les maux?
Un Voïageur setté dans une Isle déserte,
T trouve un Bâtiment vaste & bien ordoné;
Croit-il que le Hazard l'aura seul saçoné?

Et cette beureuse découverte Qu'admire son Ocil étoné,

Où l'on voit éclater tant d'art, & d'industrie, Ne prouve t elle pas un excellent Génie?

GRAND DIEU, tes Ouvrages divers Confondent les Esprits superbes.

L'Home & les Animaux, les Métaux& les Herbes,
Tout t'anonce dans l'Univers,
Et tout respecte ta Puissance.
L'Impie à tes piés abatu,
En vain implore ta Clémence:
Trop tard de ton pouvoir immense,
Son Châtiment l'a convaincu.

4 (156) **(*)**

本が光光光光光光光光光光光光光光光光光光光光光光光光光光光光光光光点。 despondenciente de la constant de la consta

L'USAGE DE LA VIE.

EPITRE.

EN vain ta voix enchanteresse, S'oposeroit à mes projets, Des Rives du sacré Permesse, Et de la poëtique yvresse, Je méprise trop les atraits; Et l'on ne me verra jamais, Jouet d'une sote foiblesse, Rompre le Serment que j'en fais. Le silence de la mollesse Fait tout l'objet de mes souhaits; Unique amateur desormais, D'une délicate paresse, Sans aller chercher à grands frais, Des biens d'une nouvelle espèce; Toujours simple dans ses aprêts La Nature sera mon Maître, Et sans prétendre à la conoître, Je veux jouir de ses bienfaits. De la sublime Poësie, Je redoute trop les éforts.

Pourquoi se priver de la Vie, Pour vivre quand nous seront morts? Pour être nommé du Vulgaire, Perdrou je ma tranquilité? Perdrou-je pour une chimère, Une douce réalité? Pour un plaisir imagingire, Céderois je ma liberte? Non: Que la gloire soit brillante, A l'ail qui s'en laisse éblouër, Tout son éclat n'a rien qui tente, L'Esprit soge qui sait jouir. C'est cette divine Science. Qui va desormais m'ocuper, D'un faux bien, brillante aparence, Vous ne pourrez plus me tromper. Degage des foles chimeres, Qui tourmentent les sots mortels, Méprisant des Loix étrangéres, Qui loin d'adoucir leurs miseres, Ont rendu leurs maux plus cruels; Mon Livre sera la Nature, Ma seule étude le Bonheur, Mon foin, d'éviter l'imposture, Ma seule crainte, la douleur. Par une sage Occonomie, Maitre sense de mes desirs, J'en releverai les plaisirs, Dont je veux adoucir ma Vie.

Je veux par un ordre prudent,
Qu'après d'utiles Exercices,
Leur retour paroisse piquant.
Les douceurs d'un Cœur bien faisant,
Seront mes plus chères délices;
Et libre à jamais des liens,
De toute orgueilleuse chimère,
Mon Esprit, riant du Vulgaire,
N'ira point chercher de faux Biens,
Ni de Malheur imaginaire.

Geneve

M



@ (159) @



VERS de Mr. de Voltaire à Madame la DAUPHINE.

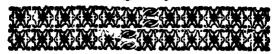
Description des Plaisirs de la Cour.

COuvent la plus belle Princesse Languit dans l'âge du bonheur. L'Etiquette de la grandeur, Quand rien n'ocupe & n'intéresse, Laisse un vuide afreux dans le Cœur. Souvent même un grand Roi s'étone Entouré de Sujets soumis, Que tout l'éclat de la Courone. Jamais en secret ne lui done, Le bonbeur qu'elle avoit promis. On croiroit que le Jeu console, Mais l'ennui vient à pas consptés, A la Table d'un Cavagnole * S'asseir entre des Majestés: On fait tristement grande chère; Sans dire, & sans écouter rien : Tandis que l'hébété vulgaire Vous assiège, vous confidère, Et croit voir le souverain bien:

Le

^{*} Le Cavagnole est le Jeu qui est à la mode aujourd'hui à la Cour de France.

Le lendemain quand l'hemisphere, Est brule des feux du Soleil, On s'arrache aux bras du someil y Sans savoir ce que l'on va faire. De soi · même peu satisfait , On veut du Monde, il embarasse; Le Plaisir fuit, le Jour se passe, Sans savoir ce que l'on a fait. O tems! O perte irréparable! Quel est l'instant où nous vivons! Quoi la vie est si peu durab.e? Et les jours paroitront si longs! Princesse, au dessus de vôtre âge, De deux Cours auguste ornement; Vous emploies utilement Ce tems qui si rapidement Trompe la Jeunesse volage; Vous cultivés l'esprit chirmant Que vous a done la Nature; Les Réflexions . la Lecture En fout le solide agrement; Et son usage, & sa parure. S'ocuper, c'est savoir jouir, L'oisiveté pese & tourmente: L'Ame est un seu qu'il faut nourrir; Et qui s'éteint s'il ne s'augmente.



EXAMEN

D'une Objection contre l'Autenticite du Livre d'Esther.

MESSIEURS,

UN savant Professeur en Théologie, reconu parmi nous, pour très Orthoxe, m'a dit, il y a déja bien des années, qu'il ne regardoit point come Canonique le Livre d'Esiber, par la raison que le nom de Dieu ne s'y trou-

ve pas exprime une leule fois.

L'Auteur de ce Livre a voulu conserver le souvenir d'une grande & merveilleuse Délivrance de la Nation Juive, que le cruel Aman, abusant de la faveur dont il joursoit auprès du Roi de Perse son Maître, avoit ordoné à ses Peuples d'exterminer, dans un jour qu'il avoit tiré au sort pour cela. Il est certain que dans l'Original Hébreu, l'Auteur, n'y sait aucune mention du Dieu d'Israel, de l'Eternel, ni d'aucune Priéra qui lui sût adressée, lors que, suivant le desir d'Estber les Juiss de Suse passerent, en même tems qu'elle, & en sa faveur, trois jours con-

Secutifs dans le Jeune. Il n'y est point paris non plus, d'aucune Action de graces rendue au veigneur, après le suplice d'Aman, & l'élévation de Mardochte; quoi que cette élévation donat lieu à tant-de Particuliers dans les Etats du Roi de Perse, d'embrasser la Réligion des luifs. On ne voit pas même qu'il fut o dont de bénir Dieu & de le célèbrer. dans l'institution des jours de Parins, qu'Estber & Mardochie voulurent, que les Juis observassent des lors à perpétuité, come des jours de festins & de réjouissances, pour avoir été enfin laissés de tous côtés en repos; par leurs Ennemis; lors qu'ils en eurent tué, dans toutes les Provinces, soixante & quinzo mille, & dans la Capitale huit cents & dix, en désendant vaillamment & légitimement leurs vies. Nulle mention d'aucun facrifice, qu'on envoiat offir à Jérassiem pour louër PEternel, & lui témoigner la reconoissance qui lui étoit due après tant de bienfaits fignalez Il faut avouer, que cette Objection, paroit d'un premier coup d'œil avoir beaucoup de force, contre l'autenticité du Livre & Estber.

Mais d'un autre côté, ce Livre étoit déja certainement dans le Canon des Ecritures, du tems de Jéfin Christ nôtre Seigneur, & de ses apôtres. Car s'il n'y eut pas été alors, il b'y leroit pas aujourd'hui, les Juis & les Chrê-

Chrêtiens afant toûjours été depuis trop dis vitez, pour s'acorder à le recevoir. Or s'il y avoit pour le Seigneur, & pour les Apôtres, quelque chole d'important à faire, c'étoit sans doute de purget de tout Ecrit humain. le Canon des Livres sacrez; afin que cette Règle de nôtre Foi & de nos Mœurs, ne vourût jamais aucun risque d'être ébranlée & renverlée, parquelqu'un qui nous fit voir que nous étions abusez, & que nous regardions come divins, des Ouvrages qui ne venoient point de Dieu. L'autenticité du Livre d'Es. ther, ne peut donc être révoquée en doute, sans que ce doute porte contre l'Auteur même de nôtre sainte Réligion. Et cet Auteur étant trés-certainement le Fils de Dieu, il faut qu'il y ait une Réponse satisfaisante, à l'Objection spécieule que j'ai raportée.

Cette Réponse sera aisément tirée. de Pétat où se trouvoit alors, & la Reine Efther. & le Peuple de Dieu, dans l'Empire d'Assus-#16. Dieu avoit défendu aux Juiss de contracter des Mariages, avec des persones d'une Réligion diférente de la leur. Esther étoit Juive. Sa Mailon, pour le dire en pallant, avoit done un Roi, aux douze Tribus d'Ifrael. Cependant Efther étoit devenue Femme du Roi Assura, Prince Paien. Elle vivoit donc dans un état contraire à une Loi positive de Dieu. Et bien qu'elle sût vraisemblablement entrée L 2 malgré

. :

malgré elle, dans cet état, aiant été enlevée à cause de sa grande beauté, & conduite dans le Serrail du Roi de Perfe, elle n'avoit point voulu néanmoins s'expoler, pour obeir à Dieu, aux violences, aux disgraces, & à la mort, qu'auroit pû lui atirer la resistance aux volontes d'Affuerus. Voila fans doute. la railon, pourquoi elle se réduit à demander, qu'on jeune pour elle, & en même tems qu'elle; n'ofant pas se flater, que des prières ofertes à Dieu, en faveur d'une persone qui o eiffoit fi mal à les Loix , lui fussent agréables. Mardochée fon Coufin, étoit auffi dans . Je même cas, puis qu'il s'étoit contenté de recomander à Esther, de ne pour découvrir, de quelle Nation elle étoit. Ainfail convenoit à l'un & à l'autre, de se renfermer dans les termes où ils se continrent, & l'Historien facré, devoit nous les réprésenter, come il a fait, sous ce vrai point de vue; afin de nous aprendre cette importante vérité : Que tant que nous somes dans un état défendu de Dien, nos Priéres & nos Actions de graces ne peuvent lui être agreables ; & que quand même il daigneroit alors se servir de nous, pour procurer de grands biens aux Homes, nous ne serions pas admis pour cela à celèbrer sa misericorde; nos louanges ne pouvant lui plaire, qu'autant qu'elles sont acompagnées d'une sincère obei Sance à sa Loi. D'ailleurs les juiss se trouvant répandus &

dispersez parmi des Païens, dans toutes les Provinces de l'Empire des Perses, ils n'é toient que trop tentez de s'unir par des Mariages, avec des Idolâtres, & il ne faloit pas? qu'un Auteur sacré, leur donât lieu de croire, que le grand Dieu, qui s'étoit fait conoître à eux seuls, put être glorifié, par des persones, qui n'observeroient pas les désenfes de la Loi. De la vient l'atention scrupuleuse de cet Auteur, à ne point nommer l'E-ternel, le Dieu d'Israël, dans toute cette Histoire. Ce réligieux silence, est plus glorieux dans cette circonstance, à l'Etre suprê, me', que n'auroient été des Cantiques mélo. di ux., & les plu grands Sacrifices. Quelle crainte ne devons nous pas avoir, de violer les Comandemens de Dieu, quel soin de les observer, puis que sans cela, lors même qu'il nous comble de ses faveurs, nous ne somes pas seulement admis, à lui ofrir les temoignages les plus finceres de notre juste reconnoussance? Si le pieux Théologien dont j'ai parlé, avoit compolé l'Histoire d'Esther, on y verroit toute autre chose. Bénédictions, Louanges, & Actions de graces, ofertes à tout moment à Dieu, par cette Reine, & par Mardochée, qui lui tenoit lieu de Pére, Cela n'auroit il pas fait plus de mal que de bien? Combien de Traducteurs, de Poëtes & d'Historieus, ont gâté cette Histoire, en L 3 ajouajoutant au Texte sacré, ce qu'ils ont crit qu'il y manquoit? Un Auteur inspiré, n'est point ébloui d'une fausse lumière: Il ne suit point les mouvemens d'un zèle inconsideré. Il dit toûjours ce qui convient aux circonstances, & rien de plus. N'est-il pas évident que l'Esprit de Dieu a dirigé la plume de celui qui nous a doné l'Histoire d'Esher, puis que cet Auteur a évité un écueil si dangereux, & que l'Esprit humain aperçoit si dificilement.

En relisant, dans Prideaux, l'Histoire d'Es-

je vais in liquet.

1. Cet Auteur dit, qu'Esther sut présentée à Artaxerxès déja en la cinquième année de son Regne, & qu'il conçût alors tant d'amour pour elle, qu'il la rapella souvent par son propre nom, saveur qu'il n'avoit coûtume de faire qu'à celles de ses Femmes qu'il ai-

moit le plus.

2. Prideaux dit, que bien qu'Esther n'eût pas encore été élevée à la dignité de Reine, au comencement de la septième année d'Artaxerxès, ce sût néanmoins sans doute, à sa solicitation, qu'Estaras obtintalors de ce Roi, une ample Comission pour retourner, avec ceux qui voudroient le suivre, à Jérusalem, & y règler l'Etat & la Religion des Juiss, selon leurs propres Loix, Tout cela est oposé

tu Texte sacré, qui dit au contraire, qu'Estou fut menée au Roi dans son Palais, seulement au dixième Mois de la septième Année de son Règne, & que le Roi l'aima d'abord plus que toutes ses autres Femmes, de sorte qu'elle remporta à ses yeux par dessures les autres Vierges, le pri, un des charmes & du mérite, & qu'il lui mit se la tête le Diadème Roial, & la sit Reine, à la place de Vasi. Chap. II. 16. & 17.

3. Prideaux dit, "qu'il n'est pas aise, de n demêler la véritable raison, qui porta Mardochée, à refuser à Aman la civilité, se que le Roi vouloit qu'on lui rendit, du noins une raison, qui puisse juftifier une , conduite, par laquelle il exposoit, & la , persone, & toute la Nation, à la destrue-" ction, dont elle se vit si proche. me semble néanmoins que le Texte ne nous faisse dans aucun embarras sur le motif de ce refus. L'Auteur sacré dit, que les Serviteurs du Roi voulant voir si Mardochée demeureroit ferme dans la résolution qu'il leur avoit temoignée de ne point fléchir les genoux & se prosterner devant Aman, parce qu'il leur avoit die qu'il étoit Juif, ils en avertirent ce Favori. Cétoit donc en Mardochée & en tous ceux de sa Nation, une afaire de Conscience & de Réligion, que de ne point s'abaisser, devant un Home mortel, à cette espèce d'adoration unitée chez les Perses. Et ce sut lans don-

doute pour cela, qu'Aman voulut perdie tous les Juifs avec Mardochée. Je ne vois point que Prideaux soit sondé à dire, qu'Esdras, · Néhémie & Mardochée lui même rendoient ces honeurs au Roi de Perse, en s'aprochant de sa persone. Ne voit-on pas en Angleterre les Quakers se présenter la tête couverte devant les Rois, & les Reines? Qui est ce qui s'en formelise à la Cour, ou dans la Nation? Les Droits facrez de la Conscience sont sou. vent respectez, des Princes d'ailleurs les plus superbes. On ne pouvoit pas avoir déja oublié alors, dans l'Orient, la délivrance des trois fidèles Hébreux, dans la Fournaise ardente, sous Nebucadnetsar, & la conservation de Daniel, dans la fosse aux Lions sous Darius le Mède. Ces deux Evénemens miraculcux, y avoient rendu la Religion des Juifs, si respectable à tous les Peuples, qu'on ne devoit plus être surpris, de trouver les Per-Sones de cette Nation, si fermes dans la résolution de ne rendre à persone, des honeurs semblables à ceux qu'ils rendoient à Dieu.

4. Prideaux dit, que par le Décret que la Reine Efiber & Mardechée obtinent, après le suplice d'Aman, le Roi acordoit aux Juiss, dars toutes les Villes de son Empire, la permission de s'assembler, de se désendre, de tuer & d'exterminer, tout amas de Peuples

& de Provinces, qui les ataqueroit, & justi qu'aux Femmes même, & aux Enfans de leurs Ennemu, & de piller leurs dépouilles : Hifsoires des Juifs par Prideaux. Tom. II. pag. III. de l'Edition d'Amsterdam. Je ne vois aucune aparence, qu'Esther & Mardochée eussent demandé pour les Juiss le pouvoir de tuer des persones innocentes, des Femmes & des Enfans. Prideaux & nos Verlions auroient rendu plus fidèlement le Texte Hébreu, en disant, que le Roi permettoit aux Juifs, en chaque Ville, de s'assembler & de se tenir prêts à défendre leur Vie, à dissiper, tuer & exterminer, toute troupe, de quelque Peuple & de quelque Province que ce soit, qui les ataqueroit, eux, leurs petits Enfans, & leurs Femmes, & de piller leurs dépouilles. Mardochée, qui avoit fait ajouter en faveur des Juiss, cette permission, de prendre les dépouilles de leurs Ennemis, les fit, sans doute tous exhorter sous main, à n'en point user, & à montrer ainsi leur modération, puis que dans tout ce grand nombre de gens armez pour leur propre défense, il n'y en eût pas un seul, qui touchât aux dépouilles des morts.

5. Prideaux dit, que les Juis tuérent en cette ocasion soixante & dix mille de leurs

Texte sacré, soixante & quinze mille. Au reste, je ne relève ces sautes, d'un Auteur d'ailleurs judicieux, que pour saire voir à ceux qui veulent s'instruire éxactement dans l'Histoire, combien il est important de puiser dans les sources même, plutôt que dans les I raductions, & dans les Auteurs qui ont écrit d'après les Originaux.

Philographe.





PARTICULARITEZ!

Sur la Vie & les Ouvrages de Mr. JEAN BER. NOULLI, Docteur en Philosophie & en Mén dicine, trés cèlèbre Géomètre & Professeur en Mathématiques, dans l'Université de Bâle.

Ans le Journal Helvétique du Mois deznier, nous anonçames la perte que la République des Lettres venoit de faire, en a Persone de Mr. JEAN BERNOULLI, l'un des plus grands Mathématiciens de son Siécle, décède le 1. Janvier 1748. & nous nous engageames à doner quelques Particularités de sa Vie & de ses Ouvrages. Le but du Journal Helvétique a toujours été de faire conoitre les Grands Homes de no. tre Nation, non seulement ceux qui se sont illustrés dans le Gouvernement & dans les Armes, mais aussi ceux qui ont excellédans les Sciences & dans les Arts. Nous ne sausions mieux remplir nôtre Objet, pour ce qui concerne les Sciences, qu'en donant un Abrège de la Vie d'un Savant, qui fera toujours un des plus grands Ornemens de l'Histoire Literaire de Suisse.

Mr. Jean Bernoulli maquit à Bâle, en Suiffe, le 27. Juillet 1667. vieux Srile. Il étoir Fils de Mr. Nicolas Bernoulli & de Dame Marquerite Schönbauer. Dès ses plus tendres Années, on remarqua en lui des Talens naissans, que l'on eut grand soin de cultiver. Il comença ses Etudes au Collège à l'âge de 6. ans, & arant fini ses Humanitez, il fût reçû Etudiant en Philosophie. le 5. Septembre 1682. Peu après, on l'envois à Neuchîtet, pour aprendre la Langue Françoise. Au bout d'une Année, étant de retour à Bâle, il continua de s'apliquer à l'étude des Belles Lettres & des Sciences. En 1684. il fût reçû Bachelier en Philosophie, & a cette ocasion, il fit un Discours, dont le Sujet étoit : De igne lambente. Il reçût les Degrez de Maitre ès Arts, ou de Docteur en Philosophie, en l'Année 1687. & il prononça alors un Discours en Langue Grèque, qui tendoit à faire voir, que les Princes sont faits pour les Sujets. Son ardeur pour l'étude de la Philosophie ne se ralentit point. C'est cette Science, qui sit sa plus grande ocupation, & c'est elle qui lui a aquis une réputation immortelle.

Mr. Jaques Bernoulli,* son Fréte, qui avoit

^{*} M. Jaques Bernoulli, Prof. en Mathem. à Bâle, mort en 1705. Voiez juVie dans le Diction, de Moréri.

ia. Années plus que lui, fût le prémier qui lui inspira du goût pour les Mathématiques, auxquelles il s'étoit apliqué avec le plus grand succès. Ce jeune Philosophe trouvât tant de satisfaction dans cette Etude, où l'on marche toujours le Flambeau de l'Evidence à la main, qu'il se mit au fait, en très peu de tems de tout ce que les Mathématiciens, anciens & modernes avoient écrit. Un petit Ouvrage du célèbre M. de Leibnitz, in-Seré dans les Acta Eruditorum de Leipfig 1684. qui donoit une idée du fameux Calcul diférentiel, tomba entre les mains des deux Frères : La simple idée de ce Calcul leur fit pénétrer tout le secret, & ils en donérent des Preuves par plusieurs Piéces, qu'ils publiérent sur la Matière des Infiniment petits, Cette prémiére découverte conduisit Mr. Jean Bernoulli à celle du Calcul intégral 3 & pour faire sentir la bonté & l'utilité de sa Methode, il proposa dans les Actes de Leipsig, le Problème de la Chainette, dont lui feul, avec Mrs. de Leibnitz & Huguens * donérent la solution.

Mr. Rernoulli, voulant conoitse personellement les Savans, qui vivoient alors, & voir de plus près leurs découvertes, prit la résolution de voiager. Il partit en 1690.

^{*} Voiez les Actes de Leipfig 1691.

& s'arrêta à Genève, où il sejourna huit Mois. Ses liaisons les plus particulières dans cette Ville, surent avec Mr. Daniel Le Clerc, Médecin & Conseiller, Auteur de l'Histoire de la Médecine, & avec Mr. Christophle Fatio de Daillier: Il dona à ce dernier une heure par jour, pour l'initier dans les nouvelles Analises, & son aplication extraordinaire les lui sit pousser fort soin.

· Vers le comencement de l'Automne 1691. il se rendit à Paris. Il y fit d'abord conoisfance avec le P. Malebranche, qui lui marque une estime particulière, & l'invita de settouver dans les Assemblées des Savans du prémier Ordre, qui se tenoient réguliérement chez lui, un jour fixé dans la Semaine. La prémière fois qu'il s'y rencontra, il y vit Mr. le Marquis de l'Hopital, qui passoit alors pout un des plus grands Mathématiciens de l'Eusope. La Doctrine des Calculs étoit si peu conue, que Mr. de l'Hopital étoit surpris, de voir résoudre au jeune Mathématicien Suisse*, des Problèmes, qu'il regardoit come insolubles. Il admira les nouvelles Méthodes, que Mr. Bernoulli mettoit en usage & il le pris instamment, de lui en dévoiler tous les Mistères: Non content des Lecons qu'il recevoit de vive voix, il exigea de les

^{*} Mr. Bernoulli n'avois pas alors 25, ans,

avoir par écrit: M. Bernoulli eût cette complaisance, & il lui en remettoit une tous les deux jours, dont il sit un bon usage dans la suite.

En 1692, le Marquis, étant allé, avec sa Famille, passer quelque tems à Ouques, l'une de ses Terres, située près de Blon, il engagea Mr. Berneulli de l'y acompagner. Ce fue dans cette agréable Retraite, où ils séjournérent ; environ quatre Mois, que Mr. de l'Hopital se sortifia dans l'usage des nouveaux Calcule, pour résoudre tous les Problèmes Philico Mathématiques. Co sût là aussi, que M. Bernoulli, toujours apliqué, toujours inventif, découvrit un troifiéme Calcul, qu'il nomma exponentiel, ou parcourant, & dont il publia ensuite les principes dans les Acta Ernditorum de 1697. Le Pere Charles Rayneau, Pretre de l'Oratoire, & Professeur en Mathématiques à Angers, étant informé que Mr. Bernoulli étoit à la Terre de Mr. le Marquis de l'Hopital, 329 zendit, pour tâcher de découvrir les nouvelles Méthodes. Mr. le Docteur Bernauli pe lui en fit pas mistère, & ce Professeur crût en avoir asses apris, pour en parler sur le ton de Maitre, come il fit dans un Ouvrage, qui a pour titre. L'Analise démontrée, public en 1708. sans faire aucun honeuz de ses comoissances à celui qui les lui avoit si généréusement comuniquées. Mr. Bernaulli, étant de retour à Paris, se lia étroitement avec plusieurs célèbres Académiciens spécialement avec Mrs. Cassini & de la Hire, Pére, & avec Mr. Farignon: Ce dernier a entretenu jusques à sa mort un Comerce de Lettres intèsessant avec nôtre savant Bâlois.

Mr. Bernoulli revint à Bâle au Mois de Novembre 1692. l'Esprit orné de nouvelles Conoissances, que son aplication, son travail & le Comerce des Savans lui avoient procuré. En enrichissant les autres, il avoit augmenté ses Richesses. Peu après son retour, il lia une Correspondance très étroite avec l'Mustre Baron de Leibnitz, qui a duré jusques à la mort de ce grand Ornement de

l'Allemagne.

L'Année 1693. Mr. de Leibnitz, invita Mr. Bernoulli, de la part du Duc Antoine Ularich de Brunswic, d'allet ocuper une Chaire de Professeur en Mathématiques à Wolfembutel. Son Mariage avec Melle Derothie Falckner, qui avoit beaucoup d'esprit & de mérite, & dont le Pére étoit Conseiller & Scholarque à Bâle, l'empêcha d'accepter cète d'étion de son Mariage, il recût le Bonet de Docteur en Médecine, avec les solemnités ordinaires.

En 1695. l'Université de Groningen, le demanda pour la Profession des Mathématiques. Harriva dans cette Ville là, avec sa Famille naissante, le 22. Octobre. Ses Lecons, qui étoient courues, les Thèses, que l'on soutint sous sa Présidence, & les Expériences phisiques, qu'on le pria de faire en public, lui atirerent une grande réputation. La Societé Roiale des Sciences de Paris jugea à propos de lui doner une Place d'Academicien & une à Mr. Jaques Bernoulli son Frere aîne, quoi qu'il n'y en ait que huit pour les Etrangers. Au milieu des Expériences de phisique, que M. Jaques Bernoulli faisoit, dans cette Université, il découvrit le Phosphore mercuriel, & en aïant fait présenter un au Roi de Prusse Fréderic I. en 1701, S. M. l'honora d'une belle Médaille d'Or, du poids de 40. Ducats, & d'une Place dans l'Académie Roiale des Sciences de Berlin, que l'on venoit d'établir sous la Direction du Baron de Leibnitz. Dans la suite, il fut aussi reçû Membre de la Societé Roïale de Londres, de l'Institutut de Boulogne, & de l'Academie Impériale de Peters. bourg: Il a eu la satisfaction d'avoir pour Collègues, dans cette derniére, Mrs. Nicolas & Daniel Bernoulli ses Fils, qui y ocupoient des Chaires de Professeurs. En 1702. les M

Magistrats d'Utrecht firent ofrir à Mr. Jean Bernoulli, la Chaire de Mathématiques, dans leur Ville, avec des Apointemens considérables; mais le Magistrat de Groningue, le retint & lui augmentasa Pension. En 1705. on lui députa Mr. Burmania, alors Recteur de l'Université d'Utrecht, pour tâcher de l'y atirer par tous les moiens possiblés, mais ce fût inútilement. Il avoit pris la résolution de déferer aux sollicitations de sa Famille. qui le redemandoit à Bâle. Il partit cette Année là, au grand regret de PUniversité de Groningue. En patlant à Utrecht, Mr. le Président de Sypensteen, lui fit les propositions les plus avantageuses, pour le retenir dans cette Ville la. On fit aussi des tentatives pour l'atirer dans l'Université de Leide, mais l'Amour de la Patrie triompha de toutes ces sollicitations pressantes. Il arriva a Bâle, où il étoit fort souhaité. La Chaire de Mathématiques y étoit devenue vacante, par la mort de M. Jaques Bernoulli son Frère, décèdé se 16. Août 1705. Peu après son arrivee, le Sénat Académique lui acorda une Gratification personelle. Il prit pos-fession de cette Chaire le 17. Novembre 1705. & le stijet de son Discours sût: Dé fatis nova Analyseos & Geometria sublimis. Depuis lors, il l'a rempli jusques à sa mort, avec

avec la plus grande aplication, & le succès le plus brillant, aïant formé de trés grands Géomètres, & de trés habiles Mathématiciens. Son rare savoir & sa grande réputation lui ont atiré des Ecoliers de distinction, trés avancés dans les Sciences sublimes, & mêmè des Professeurs, des Docteurs & des Académiciens de Suède, d'Angleterre, de France, d'Italie, de Suisse, de Genève, & du fond de l'Allemagne. Voici un Eloge qu'ils ont souvent fait de lui, & qui a d'autant plus de poids, qu'il part des plus grands Conoisseurs: Outre la clarté, discient ils, on trouve en lui un fonds inépuisable : Lors que nous croïons de n'avoir plus rien à aprendre de lui, il nous ouvre de nouvelles routes, qui nous etoient profondément inconües.

L'Année 1707. M. Bernoulli fût fait Membre du Sénat Academique: Il a été huit fois Doien de la Faculte en Philosophie, & deux fois Recteur de l'Université. En 1709. on le solicita de nouveau d'aller remplir à Leide la Chaire de Professeur, vacante par la mort de M. Volder; mais il resusa cette Vocation tentative, demême que plusieurs autres, qui lui surent osertes dans la suite. De ce nombre étoient celles de l'Université de Padoue en 1714. & celle de Groningen, où on le rapelloit en 1717.

En

En 1722. il fût député par le Sénat Académique, conjointement avec Mr. Thédore Zwinger, Docteur & Professeur en Médecine, auprès de S. A. Ill. & Rev. l'Evêque de Bale, à Porentrui, pour lui demander, come au Chancelier de l'Université de Bale, le renouvellement des Privilèges & du Vice-Cancellariat: Cérémonie, qui se pratique toutes les dix Années.

Le Magistrat l'aïant chargé en 1725. de tracer un nouveau plan, pour résormer les désordres qui s'étoient glissés dans le Collège où la Jeunesse comence l'étude des Humanitez, il y travailla si heureusement, qu'il le

remit sur un bon pié.

Nôtre savant Professeur a eu grand nombre d'Admirateurs, mais il a trouvé aussi plusieurs Adversaires, qui ont voulu entrer en lice avec lui. Lors qu'après la mort de Mr. de Leibnitz, les Savans d'Angleterre voulurent lui disputer l'honeur de l'invention du Calcul des Insiniment petits, M. Bernoulli se vit presque seul chargé de la Désense de son Ami, contre une soule d'Ataquans: Ce qui dona lieu à Mr. de Fontenelle de le comparer ingenieusement au sameux Cocles, qui seul sur un un Pont, soutint l'ésort d'une Armée entière. Il a eu d'autres Disputes philosophiques, avec Mr. le Chevalier

Renau, Mrs. Jurin, Broock Taylor, Keil, Pemberton, Herman, le Comte Ricati &c.

Nôtre savant Prosesseur a remporté disérens Prix Académiques. En 1730s l'Académie Roiale des Sciences de Paris lui ajugea celui qui avoit été proposé sur cette Question: Quelle est la cause phisque de la sigure elleptique des Planétes & de la mobilité de leurs aphèlies? Il partagea en 1734, avec M. Daniel Bernoulli son Fils, un Peix double, sur cette autre Question: Quelle est la cause phisque de l'inclinaison des Orbites des Planètes, par raport au Plan de l'Equateur & ?

Le grand nombre de Piéces, sorties de la plume originale de ce savant Professeur, sont des preuves, qu'il savoit s'élever à ce que les Sciences ont de plus sublime, en suivant le vol de son Génie. Tant de précieux morceaux disperses en diserens Journaux, ont été finalemant rassemblés en un Corps & imprimés proprement & correctement à Lausane, chez Marc Michel Bousques, & Comp. l'Année 1743. en 4. Vol. in 4. On y a aussi imprimé en 1745 en 2. Vol. 4. Comercium Philosophicum de Mrs. de Leibnitz & Bernoulli. Des Corespondances de cette nature sont agréables, & instructives, & il seroit à souhaiter, que l'on fit part au M 3

Public, de ce qu'il y a de plus intèressant dans le Comerce Epistolaire que nôtre célèbre Docteur a eu, pendant tant d'Années ayec les Philosophes & les Mathématiciens les plus distingués de l'Europe. De ce nombre étoient entr'autres, Mrs. de Leibnitz, Newton, de Fontenelle, le Marquis de l'Hopital, de Moivre, de Mairan, de Montmort, Varignon, Herman, le Chevalier Renau, de Maupertuis, aujourd'hui Président de l'Académie Roïale des Sciences à Berlin, qui a été son Disciple; Mrs. Ischirnhaus, Michelotti, Craig, Cheyne, Poleni, de Crousaz, Cramer, Bulfinger, S Gravefande, Scheuchfer &c. M. Brucker a sait l'Eloge du Savant, dont nous parlons dans la 2. Décade de sa Pinacotheca.

Mr. Jean Bernoullia eu cinq Fils & quatre Filles. Trois des Fils s'étant voues à l'Etude, ont marché dignement sur les traces de leur Pére, & en partageant sa gloire, ils n'ont pas peu servi à l'augmenter. Voici leurs

poms.

Mr. Nicolas Bernoulli, né en 1695, qui sût Prosesseur en Droit à Berne, & ensuite en Mathématiques à Petersbourg, décèdé dans cette dernière Ville en 1726. On peut voir l'Abrègé de sa Vie, dans le Dictionaire de Moréri.

Mr. Daniel Bernoulli, Docteur en Méde-

cine, neà Groningue, le 29. Janvier 1700: qui étant Professeur en Mathématiques à Pepersbourg, a été rapellé à Bâle, pour y rem-plir la Chaire d'Anatomie & de Botanique. Etant à Venise, en 1724. il s'y lia trés étroitement avec Mr. Michellotti, célèbre Médecin, & il y fit imprimer Exercitationes quadam Mathématica. Il remporta en 1725.le prix sur la persection des Clepfidres & des Sabliers sur Mer. En 1734. il partagea, avec Mr. son Pére, le Prix double, dont on a parlé, sur la matière duquel, ils avoient travaille, éloignés & à l'insçû l'un de l'autre. L'An. nee 1737. il eut celui sur la perfection des Ancres: En 1740. un autre sur le flux & reflux de la Mer; en 1743. sur l'Inclinaison de l'Aiquille aimantée; & en 1747. sur la meilleure manière de trouver l'heure en Mer, par observation, soit dans le jour, soit dans les Crépufcules, & sur toutla Nuit, quand on ne voit pas PHorison. Il fit imprimer en 1738. à Strasbourg, Hydrodynamica sive de viribus & motibus fluidorum, qui à été fort goûté des Conoisseurs. On trouve plusieurs de ses Differtations sur disérentes matiéres, dans les Mémoires de l'Académie Impériale de Petersbeurg; & on peut voir l'Eloge de ce Savant & la Liste de ces Dissertations dans la troitroisiéme Décade de la Pinacotheca de Mr.

Brucker.

Mr. Jean Bernoulli, Docteur en Droit, qui écrit avec autant d'esprit & de délicatesse, que de pénétration & de savoir. Il a été élû Prosesseur en Eloquence dans l'Université de Bâle, le 17. Mai 1743. Trois de ses Piéces ont été couronées par l'Académie Roiale des Sciences de Paris; la prément 1736. Sur la propagation de la Lumière; la 2. en 1737. Sur les Ancres; & la 3 en 1741. Sur le sujet du Cabestan.

Mr. Jean Bernoulli le Pere, conserva une présence d'Esprit admirable jusques à la fin de sa Vie. Sa maladie ne paroissoit pas devoir encore terminer ses Jours. Il s'endormit quelques heures avant sa mort, & dans cette léthargie, il expira sans douleur & sans éfort, & remit son Ame à Dieu, le 1. Janvier 1748. âgé de 80. Ans, & s. mois moins s. Jours. Il fût inhumé le 5. & son Convoi fût des plus nombreux & des plus distin-Mr. Brucker, Pasteur de la Paroisse gués. de St. Pierre prononça le Sermon funèbre, qui a été imprimé suivant la Coutume. Voici son Epitaphe, qui est de la composition de Mr. Antoine Birr, Prosesseur en Grec.

Patri Ingeniorum S.

Hoc sub lapide requiescit

Vir, quo majorem ingenio Bafilea non tulit, Sæculi sui Archimedes,

> Non illis Europæ luminibus Cartesio , Newtonis , Leibnitziis, Muthematum Scientia secundus

> > Joannes Bernoulli

Philos. & Med. D.

Ill. Societ. Reg. Seient. Parif. Londin. Petropob.

Berolin. & Bonon. Collega Lectiss.

Mathefin primum Gronning ann X. Dein XLII. in Basil. Acad. publice docuit.

Cetera Scripta inventa Viri annalibus & titulis melius testantur.

Natus Baf. A. C. MDCLXVII. A. D. VI. Kali Aug.

Obiit ibid, Kal. Jan. MDCCXLVIII.

Marito, Patri defideratiss.

Dorothea Falckneria Uxor

Et liberi superstites VI.

M. C. L.

H. M. P.

Journal Helvetique

Nous terminerons l'Abrègé de la Vie de l'Illustre Mr. Jean Bernoulli, par les quatre Vers suivans, qui tiennent de l'Epigramme.

Sàvans, à pleines mains, venez ici répandre, Les Fleurs, que mérital un des plus grands Esprits. Si vivant, il sit part de tant d'excellens Fruits, A des Fleurs, aujourd'hui ne peut-il pas prétendre?



ţ



ABREGE

De la Vie de S. E. M. JEROME D'ER-LACH, Avoïer de Berne, & Particularitez concernant sa Maison.

S E. Monseigneur JEROME d'ERLACH Baron de l'Empire, Seigneur de Hindelbanck, d'Urthenen, de Matstetten de Bârisweil & c. Chevalier des Ordres de Wirtemberg & de Brandenbourg Bareith, ci devant Chambellan, Général Velt - Maréchal-Lieutenant & Colonel d'un Régiment Suisse au Service des Empereurs Léopold, Joseph & Charles VI. Avoïer de la trés florissante Ville & République de BERNE & c. & c. termina sa glorieuse Carrière le 28. Fevrier, dans la 81. année de son âge, étant né le 31. Mars 1667.

La haute confideration dans laquelle ce Seigneur étoit en Suisse, son illustre Naissance, ses éminentes Dignités, ses rares Talens pour le Gouvernement, son Amour pour la Patrie, ses inclinations bienfaisantes, ses Sentimens grands & genereux, méritent que nous nous arêtions un peu sur son Article, & que nous le fassions cónoitre par ces diferens endroits.

Des

Des traits d'Histoire intèressans, tirés de Manuscrits authentiques, ou d'Auteurs qui ne sont pas generalement conus, quoiqu'ils soient particuliers à certaines Maisons, peuvent contribuer à éclaircir l'Histoire génerale de la Suisse, qui est encore si imparfaite; ainsi nous avons lieu d'espérer, que ceux que nous allons raporter à cette ocasion, ne déplairont point à nos Lecteurs, puisqu'ils répondent d'ailleurs au but que nous nous somes toujours proposé, de, rendre justice au Mérite.

La Maison d'ERLACH est une des plus anciennes & des plus illustres de la Snisse: Elle a eu une trés grande part dans les Actions les plus éclatantes de la Républque de Berne, à qui elle arendu des Services trés considerables. Il y a eu 6. Seigneurs (*) Avoiers, 28. Sénateurs, Banderets & Trésoriers de cette Maison, & elle a possèdé jusques à 24. Terres & Baronies. Grasserus dit qu'elle étoit florissante dans le XI. Siècle. Stumps, Bucelin, Stettler & les Archives de Berne raportent une infinité d'Actions héroiques des Seigneurs d'Erlach, & l'Histoire en cite des éxemples mémorables, qui ont précédé & suivi la fondation de la Ville de Berne. Elle a fourni quandation de la Ville de Berne. Elle a fourni quandation de la Ville de Berne. Elle a fourni quandation de la Ville de Berne. Elle a fourni quandation de la Ville de Berne. Elle a fourni quandation de la Ville de Berne. Elle a fourni quandation de la Ville de Berne.

^{*} Ulrich en 1444. Rodolph 'en 1479 Jean en 1519. François Louis en 1629. Sigifmond en 1675. & Jérome en 1721.

tité de Chevaliers, de Généraux & Hants Oficiers, qui ont fait briller leur Valeur en diférentes Guerres, & qui le sort signalés dans un trés grand nombre de Batailles & de Siéges. Elle a doné à la République de trés dignesChefs & de'grandsPolitiques; desMiniftres d'Etat, qui ont rempli avec honeur diverses Ambassades importantes, auprès des Empereurs, des Rois & des Princes étrangers; des Prélats qui ont ocupé des Dignités Éclésiastiques très considerables &c. On voit encore dans Stumpf; fol. 538. & dans Bucelin fol. 69. qu'elle étoit trés confiderée en 1150. sous le Règne de l'Empereur Fréderic Barberousse: Les Historiens raportent, qu'elle tire fon Nom du Chateau & de la Ville d'Erlach** possèdés autresois pas les Seigneurs de cette Maison, qui les avoient fait batir.

L'Histoire de Savoie done la même origine aux Comtes de Neûchatel, de Valangin, de Nidau, & aux Comtes ou Seigneurs d'Erlach: Elle les fait descendre des Rois du dernier Rojaume de Bourgogne. C'est ce qu'on justifie entr'autres par les Armoiries de ces illustres Maisons. Les Rois de Bourgogne, de la Maison de Strätlingen, de qui on prétend que ces Comtes descendent, avoient trois Pals de Gueule au Champ d'Or. Les Comtes de

^{**} On nomme cette Ville en François Cerlier : Elle est sintée au bout du Lac de Bienne, près de celui de Neuchatel.

Neûchâtel portérent les mêmes Armes, jusques en I 153, que Raoul II. chargea chaque Pal de trois Chevrons d'Argent. Les Mâles de cette Maison augmentant, on trouva à propos, pour les distinguer les uns des autres, que les Comtes de Neûchâtel porteroïent un Pal de Gueule au Champ d'Or, chargé de 3. Chevrons d'Argent; les Comtes de Valangin & de Nidau un Pal de Gueule au Champ d'Or & 2. Chevrons de Sable; & les Seigneurs d'Erlach un Pal de Gueule au Champ d'Argent chargé d'un Chevron de Sable. Ces dernières Armoiries sont depuis la plus haute Antiquité, celles de la Maison d'Erlach, & cette distinction se voit encore dans une grande Sale du Chateau de Neûchatel, aussi bien qu'à Valangin.

Conrard de Strätlingen, qui fit la Guerre pour l'Empereur Lothaire son Parent, à Huguebert Comte de la haute Bourgogne, & qui, après avoir tué ce Comte près d'Orbe, eut le Gouvernement de la Bourgogne Transjurane, est la Souche des derniers Rois de Bourgogne dont Rodolphe son Fils fût le prémier; & du tems de l'Empereur Conrard le Salique, on fai-foitremonter à Charlemagne la Généalogie de la Princesse Gisèle, issue de Conr. de Strätlingen, que l'Empereur Conrard le Salique épousa en secondes Nôces. C'est ce que justifient ces deux yers, qu'on lit encore aujourd'hui de cette Princesse.

Quando post decimam numeratur Linea quarta, De Carolo Magno processit Gisela prudens.

Les Rois de Bourgogne aïant agrandi confiderablement leurs États se virent obligés de confier divers Gouvernemens, ou de remetatre en Fiess plusieurs Terres à des Maisons considerables, pour se maintenir contre leurs Ennemis. C'est ce qu'ils firent aux Comtes de Maurienne, de Gruières &c. Ils donerent aussi des Apanages aux Princes de leur Sangs come aux Comtes de Châtel, nommés depuis Cointes de Neuchâtel, & ceux ci apanagérent

pareillement leurs Cadets.

En 1034. Ulrich de Neûchâtel possèdoit; avec la Seigneurie de ce nom, le Comté de Fenis. Il eut plusieurs Enfans, entr'autres Rodolphe, qui lui luccèda; Burckardt, qui fut Evêque de Bâle; Cuno, Evêque de Lausanne; & un quatrieme Fils, qui doit être la Tige de la Maison d'Erlach. Ces trois derniers eurent pour leur partage, la Montagne de Diesse & les Terres ou l'on bâtit depuis les Abaïes de Cerlier & de St. Jean. Bourckardt fonda cette dernière Abaïe en 1090. Il y mit des Moines de l'Ordre de St. Benoit, lui confera des Dimes sur la Montagne de Diesse, & assigna pour Dépendances, les Lieux où sont présentement la Ville du Landeron, Lignières & Chules. Cuno Evêque de Laufant, batiren

1099. l'Abaïe de Cerlier, mais come il mourut la même Année, Bourckardt son Frere l'acheva & y établit aussi des Moines de l'Ordre de St. Benoit.

- 1. Le Cadet des Fils d'Ulrich de Neûchâtel eut, come on le prétend, Erlach pour son partage: Il y fit construire un Bourg & un Chateau, dont il rendit homage à Rodolphe son Frère ainé, & c'est de la qu'il prit le nomd'Erlach, qui a été transmis à une sort nombreuse Postérite.
- 2 Walther d'Erlach, qui vivoit en 1104. est ensuite le prémier dont les Historiens parlent. Il devoit être Fils de celui qui bâtit le Château d'Erlach. Munster & Bucelin en font mention & disent, conformément aux Rolles des Tournois trouvés à Schasouse & à Eslingen, que ce Chevalier sut cette année la, à diserens Tournois, ou, pour être admis, il faloit faire preuve de quatre Quartiers de Noblesse.
 - 3. Christophle d'Erlach, Chevalier, étoit probablement Fils du précédent. Il étoit en grande consideration avant, pendant & aprés le Règne de Fréderic Barberousse. Ce Chevalier dona des preuves d'une Valeur distinguée depuis 1150. jusques en 1165. Il se trouva à diferens Tournois, entr'autres à ce sameux que Velphe Duc de Baviére & de Spolette, dona à Zurich, l'An 1465.

, 4. Ulrich d'Erlach, que les Historiens nom-

ment le Chevalier sans peur, descendoit suivant toute aparence des précédens. On n'a pas des particularités fort étendues de sa Vie. il en est fait mention dans un Acte de Vente que fit en 1231. Berchtold de Neachatel à l'Abaïe de St. Jean. Il est encore présumable, qu'il etoit Père d'Ulrich qui suit, duquel le Seigneur Avoier que l'on vient de perdre, tire son Origine. Nous en allons établir la Filiation, sans nous atacher aux Branches Collatérales, qui nous conduiroient trop loin , puisque nous pourrions nommer plus de 220 Mâles de cette Maison depuis le premier qui en a porté le nom. Nous nous contenterons d'indiquer ici quelques uns des grands Homes des Branches Collaterales, pour n'y pas fevenir. De ce nombre sont entr'autres Jean, Chevalier, elevé avec le Conétable Anne de Montmorenci, qui vivoit en 1551.; Jean Rodolphe, Baron de Spietz, élevé aved l'Amiral de Coligni, qui se distingua à la Bataille de St. Denis en 1967.; Théobald, Chevalier & Baron d'Oberhoffen, mort dans le Voiage de Jérusalem ; Bourckart , Chevalier. élevé à la Cour d'Anhalt, Gouverneur & Marechal Merichtaire d'Altembourg, qui vivoir en 1600., & dont il y a actuellement une Branone de cetre Maiforr, qui ocupe les prémiérs honeurs dans ce Païs là 1 lean Louis, Chevalier, Seigneur de Galtelen & Auwenstein, Gou-N verneur

verneur de Brisach, Général de l'Armée Suédoise après la mort de Gustave Adolphe & du Duc de Saxe Weimar, Comandant en Ches l'Armée de France, à la Bataille de Lens, en l'absence du Maréchal de Turenne: Sa Valeur & sa Conduite dans cette dernière Action lui méritérent le Bâton de Maréchal de France: Il mourut en 1656. * Sigismond Chevalier, Colonel des Gardes & Maréchal de la Cour du Roi de Prusse Fréderich I. moit en 1722. J. Jaques Colonel du Régiment des Gardes Suisses, Comandeur des Ordres de S. M. T. C. & Lieutenant Général de ses Armées, mort il y a quelques années. & c

de Richenbach, entra dans le Conseil de la Ville de Berne en 1270. Sa Résidence la plus ordinaire étoit au Chateau d'Erlach, mais il étoit souvent à la Cour du Comte de Neuchâtel: Il possèdoit dans ce (omté le Fiesqu'on nomme encore le Fies d'Erlach, qui a été entre les mains de les Descendans jusques en l'Année 1621. Il étoit Général des Bernois, & il comanda en Ches à la Bataille de Jamerthal donée en 1295, contre Rodolphe de Neuchatel, Louis de Savoie, l'Evêque de Lausanne, le Comte de Gruières, la Ville de Fribourg & divers autres Seigneurs, qui étoient venus cam.

[&]quot;Voicz sa vie dans les Distionaires, & dans les Fragm. Historiques de Beine p. 254

per devant Berne. Ulrich d'Erlach marcha aux Ennemis avec une prudence & un ordre admirable, & remporta sur eux une glotieuse Victoire, qui assura pour quelque tems la tranquilité à la République. On fit 300. Prisoniers, & on déposa dans la grande Eglise 10. Etendars & Drapeaux pris dans cette Action. Ce Général épousa Melchild de Ringgenberg, de qui il eut 6. Fils, entr'autres Rodolphe, Chevalier, Seigneur de Richenbach, qui signala sa Valeur & ses grands Talents pour le militaire en 7. Batailles considérables, où il eut le Comandement en Chef. Ce Seigneur étoit en trés grande considération auprès du Comte de Nidau, à la Cous duquel il résidoit ordinairement. Mais la Ville de Berne se trouvant dans un péril éminent, par la Guerre, que lui faisoient les Comtes & Seigneurs voisins, Elle l'apella pour lui doner le Comandement en Chef de son Armée. Sa prudence & sa valeur parurent avec éclat dans cette Action importante, qui sauva la Republique. Avec des forces inférieures de plus des deux tiers, les Bernois gagnerent le 21. Juin 1339. la fameuse Bataille de Laupen, dans laquelle les Comtes de Valangin & de Nidau, Jean de Savoie, & 77. autres Gentilshomes distingués furent Les Ennemis perdirent 27. Drapeaux

peaux, qui furent portés en triomphe à Berne. Et quoi que le Chevalier Redolphe d'Erlach eût comandé l'Armée des Bernoù, dans laquelle le Comte de Nidau fût tué, il fût cependant Curateur de ses Enfans, conjointément avec les Comtes de Neuchâtel, d'Arberg. Cette qualité lui avoit été conferée par le Comte même avant sa mort, de elle lui su confirmée par l'Evêque de Bâle, Oncle des jeunes Comtes. Ce Hêroe sût tué dans son Château de Richenbach, par de Rudenz d'Underwald, son propre Gendre, en 1360. Il eût deux Fils & une Fille d'Elifabeth Reich de Reichenstein, qu'il avoit épousée, en 1316.

Fils d'Ulrich & Frére de Redelphe, dont il est parlé dans l'Article précédent, épousa Anne de Stratlingen, & par là ses Successeurs sont issus doublement du Sang de cette Illustre Maison. On n'a aucunes particularitez de sa Vie, mais on sait par des Documens, qu'il vivoit encore en 1360. & qu'il est deux Fils, Redelphe, qui étoit Chanoine de Hich-

stetten, en 1370. &

7 Bourckart, Chevalier, qui épousa en 1350. Eve d'Utzigen, de qui il eût trois Fils, Ulrich, Rodolph,& Conrard.

8 Ulrich, Chevalier, Seigneur de Richenbach N 2 Fils Fils aîné de Bourckart, fût fait Avoiet d'Arberg en 1380. Îl épousa Anne d'Oltingen, de qui il eut 6. Fils, entr'autres Ulrich, Chevalier, Seigneur de Jegenstorff & de Will, qui eut deux Femmes, Senno & Anne de Gleresse, & qui sût fait Avoïer de Berne en 1444. Il s'étoit distingué dans le Militaire & dans plusieurs Négociations délicates, & il remplit très dignement la Charge d'Avoïer.

9 Jean Chevalier, Seigneur de Bumplitz, Fils d'Ulrich & d'Anne d'Oltingen entra dans le Petit Conseil en 1417. & sût sait Avoiet de Thoune en 1420. Il reprit ensuite sa place de Sénateur. De son Mariage avec Mareguerite de Grasbourg, il eut quatre Fils, &

de ce nombre,

10. Petreman, Seigneur de Bümplitz. Il fut Avoier de Berthon, depuis 1441. jusques à 1453. & il entra dans le Sénat, en 1464. Il épousa Adelaide de Courtelari, qui lui dona deux Fils & une Fille; l'un de ces Fils

fùt,

11 Rodolahe, Seigneur de Bümplitz, de Will, de Jegenstorff, né en 1449. La bravoue re qu'il fit paroitre le 3. Mars 1476. à la Bataille donée près de Granson, contre Charles le Hardi, le fit recevoir Chevalier. On l'ajoignit au Baron Adrien de Bubenberg, pour comander dans la Ville de Morat, lorsque la même Année, elle sût Assiégée par ce Prince,

& il aquit une grande reputation dans ces Guerres. Il étoit entre dans le Conseil en 1471. étant fort jeune. Il fût fait prémier Baillif de Cerlier, en 1474. & Avoier de Berthou l'année 1476. Il étoit en 1479. Général à la Bataille de Dornach, où il dona de nouvelles preuves de prudence & de valeur. Tant de marques éclatantes d'un mérite supérieur, le conduisirent au Trône de la République, où il parvint en 1479. dont il remplit glorieusement les fonctions, jusqu'à sa mort, arrivée en 1507. gneur épousa en prémieres Nôces Barbara de Praroman, & en secondes Barbara de Scharnachtal. Il eut trois Fils de la premiére; Bourckart, Colonel Général de la République, lors de la Guerre du Milanois; Diebold, du Petit Conseil, & General au Service de la République, &

12. Jean, Baron de Riggisberg & de Jegenstorf, qui naquit en 1474. Il fût victorieux
en plusieurs Actions considérables, & spécilement à la Bataille d'Interlachen en 1519.0 ù
il avoit le Comandement en Chef des Troupes Bernoises. Il entra dans le Conseil en
1508. & parvint à la Charge d'Avoier de
Berne l'année 1519. Il en excerça très dignement les fonctions jusques en l'Année
1539, quisût celle de sa mort. Ce Sei-

gneur comanda en Persone en 1530.le Corps de Troupes, que la Republique envoia pour la défense de la Ville de Genève, contre les Gentilshomes de la Conféderation de la Cuilslière; & il s'empara de tout ce qui leur apartenoit dans le Païs de Vaud. Il avoit épousé Madeleine de Mulinen, de qui il eut quatre Fils , J. Redelphe , Baron de Spietz & d'Heitenried, qui fût fait Prisonier avec François I. à la Bataille de Pavie, & qui entra dans le Petit Conseil, en 1540. Bernard Seigneur d'Hindelbanck, qui entra dans le Sénat en 1558; Jaques, élevé à la Cour de l'Empereur CHARLES V. qui acompagna ce Prince dans les Guerres d'Italie, tué à la Bataille de Pavie en 1525. & Wolfgang, dont nous allons parler, qui étoit le puîné.

13. Wolfgang, Seigneur de Jegenstorf, né en 1512. entra dans le Grand Conseil en 1541. sût prémier Baillis de Moudon en 1542. & Sénateur en 1554. La même Anuée, la République le députa vers la Comtesse Douairiére de Gruières, pour lui demander les Clés du Château d'Oron. Il sût chargé aussi de disérentes Ambassades, spécialement à la Cour de l'Empereur Charles V. où son Frère avoit été en grande considération. Il mourut en 1556. Ce Seigneur avoit épousé en 1532. Catherine de Diesbach, de qui il ent cinq Fils, qui tous se distinguérent dans l'E-

tat & dans les Armes. Celui qui a formé la Fige dont il s'agit, & dont on va parler, étoit.

14. Louis Baron de Riggifberg, troisseine Fils de Wolfgang. Il naquit en 1543. Ce Seigneur le fignala en France, dans les Armes, en qualité de Capitaine d'une Comp. Suiffe, & de Lieurenant Colonel; & en Hongrie, su Service de l'Empereur Maximilien I. où il étoit Colonel. Il fut encore Général des Trous pes Bernoifes qui allérent au secours de la République de Genève en 1582. contre le Duc de Savoie. Il comanda aussi en Chef un autre Corps de Troupes envoié en 1 785: aux Grifons, où l'on craignoit une irruption de la part du Duc de Milan, & il avoit le même Comandement lors de la prise de Mulhausen, en 1586. Il entra dans le Grand Confeil en 1572. fut fait Baillif d'Oron en 1578. & Sénateur en 1586. L'année 1588. il fut envoié à Strasbourg, pour renouveller l'Alliance que Zurich & Berne avoient avec cette Ville la. En 1 ; 89. il comanda les Troupes que LL. EE. envoiérent contre le Duc de Savoie. Il moi rut en 1596. De son Mariage avec Marie Salomé Sturler, il eut cine Fils: Louis, tué devant Langres en 1640. Jérome mort jeune à Hindelberg, J. Rod. dont nous parlerons, Abraham qui fut longtems à la Cour d' Anhalt, qui fervit avec honeur en France, aux Pais-Bas & en Italie 3 & Uhich mort jeune.

15. Jean Rodolphe, Baron de Riggisberg, 3 eme. Fils de Louis, naquit en 1586 Il tut envoié fort jeune auprès du Conêtable de Lejadiguières, avec qui il fit plusieurs Campagnes où il se distingua extrèmement & parvint au Grade de Golonel. Il entra dans le Gr. Conseil en 1614. sut Baillif d'Tverdon en 1624. Député en Bourgogne en 1633. & décèda en 1643. Il eut 3 Femmes, Anne de Josfrei, Anne Güder & Madeleine Steigner de Roll. De la prémière, il laissa 4. Fils, Jérome, dont on parlera dans l'Article suivant; Nicolas, Wolffgang & J. Rodolphe.

16. Jérome, Baron de Riggisberg, Rümligen, Champuell: & la Motte, Fils ainé de J Rod. & d'Anne de Joffrey, servit dans la jeunesse en France, où il avoit une Compagnie Suisse: Il époula en 163?. Esther de Diesbach, entra dans le Grand Conseil en 1641. & mourut en

1662. ne laissant qu'un Fils, savoir:

17. Jean Rodolphe Baron de Riggisherg & de Rümligen, qui naquit en 1624. Il signala sa Bravoure dans le Militaire dès ses plus jeunes années. En 1673, il entra dans le Gr. Conseil, sut fait Seigenier & Stathalter à l'Abaïe des Bateliers en 1691. Baillis à Bouchse en 1702, & il mourut en 1711. Il avoit épousé Susane. Dorothée d'Brlach, Fille de l'Illustre Franç. Louis d'Erlach. Baron de Spietz, Avoier, de qui il eut 4. Fils & q. Filles: J. Louis né en 1661, envoié à l'âge de 11, ans à la Cour de Danne.

marck. A 14. il se trouva sur le Vaisseau de l'Amiral Tromp & près de sa persone à la sameuse Bataille qui se dona entre les Danois & les Suédois. Il se distingua ensuité en deux Batailles Navales sur le Vaisseau de l'Amiral Iuvel. Sa bravoure & sa conduite, dans ces diferentes actions, lui méritérent en 1678 à l'âge de 17. ans, la Dignité de Vice-Amiral, & en cette qualité, il aida à saire la Conquêre de l'Isle de Rugen: On ignore le lieu & le tems de sa mort, n'aiant en aucune de ses Nouvelles depuis 1679. Imbert & J. Radolphe mouru rent tous deux au Service de Fiance, & il ne resta que Jérome dont nout allons parler, & qui a doné lieu à cet article.

18. Jérome d'Erlach, Seigneur d'Hindelbanck Sc. Avoier de la République de Berne, etoit né, come on l'a dit, le 31. Mars 1667. Il reçut une Education conforme a fa Naissance, & ses Inclinations guerrières l'engagèrent à suivre dans le les glorieuses traces de ses Ancêtres: Il entra fort jeune au Service de France, & il servit d'abord en qua'ite de Lieutenant aux Gardes. En 1692, il eut une Compagnie dans le Règ. Suisse de Manuel & il se figuala en Catalogne . dans diferentes Actions. Pendant son léjour dans le Rosaume, il contracta une amitié par, ticulière avec le Duc de Noailles, aujourd'hui Pair & Maréchal de France, qui a toujours continué. Aiant quité ce Service, il épousa

en 1695. Anne Marguerite Willading, Fille unique de l'III. Jean Fréderich Willading, Seigr. d Utthenen & de Mattstetten. Avoier de Berne. En 1701, il entra dans le Grand Conseil, & en 1702. il sut fait Colonel d'un Régiment Su se acordé à l'Empereur Léopold, pour la garde des Villes Forêtières. L'année 1704. il le rendit à la Cour Impériale, en qualité d'Envoié du Louable Corps Helvétique, & le concilia de plus en plus l'estime de l'Empéreur, qui l'éleva au Grade de Genéral-Major. Le Duc de Wirtemberg le fit Chevalier de St. Hubert, en 1705. L'Empéreur lui confera les 7 itres de Chambellan & Général Velt-Maréchal Lieutenant, en 1707. La même année il fut encore décoré de l'Ordre de Brandenbourg Bareith, & fait Baillif d'Arwangen. Il le trouva l'année 1712 à la Cour Imp. & il eut alors ocasion de rendre un Service signalé a sa Patrie. Le Prince Abé de St Gal avoit, sur des Informations peu justes, obteun Corps de I roupes Impériales, qui avoit déja reçu ordre de le mettre en marche pour le secours de ce Prince: Le Général d'Erlach. en étant informé, le rendit laus perte de tems à l'Audience de l'Empereur, où il avoit un accès fort libre & aïant fait conoitre à S.M.I. la nature des dificultés du Prince Abé, avec les Cantons de Zurich & de Berne, il obtint for le champ un Contre Ordre pour la marche des Troupes. M. le Banderet Dübelbeiss

étant mort en 1715. M. d'Erlach le remplaça dans le Sénat. En 1716. il tut envoié à Brugg, où les Députez de Zurich & de Berne confererent avec le Baron de Grent, Envoie de l'Empéreur, rélativement aux afaires concernant l'Abé de St. Gal. L'année 1718. il fut fait Tréforier, & l'année 1719. Haut Comandant du Pais de Vaud Lors qu'il y alla en ces qualités, on le reçut dans toutes les -Villes avec la plus grande distinction, & chaéun s'empressa de lui doner des marques de son respect & de son amour. Ce sut cette anmeela, qu'il requeillit lariche Succession de S. E. Willading, décède le 5. Décembre 1718. L'an 1720 il fut député à la Cour du Prince Evêque de Bâle, a l'ocasion des disicultés qu'il y avoit entre S. A. & la Ville de Bienne. En 1721. il fut envoié à Buren, où il le tint des Conférences avec les Ministres du Prince Evêque, rélativement aux mêmes afaires. Il fut aussi en la même année, & en diferentes autres, à la Diette de Baden. Dans ces diverses Missions, de même que dans l'exercice de tous les Emplois, il s'atira l'aprobation du Souverain & une estime univerlelle. Sa politelle, son afabilité, son empressement à obliger tout le monde, le grand art de s'abaisser & de s'élever à la portée d'un chacun, & enfin les lentimens grands & genereux, acompagnes d'une vivacité d'Esprit extraordinaire, lui gagnoient tous les Coeurs.

On voioit briller en lui son naturel heureux sa pénétration & sa capacité, dans les Négociations les plus délicates, Telles sont les routes qui le conduisirent au Trone de l'Etat, où plusieurs, grands Homes de sa Maison avoient déja éte placés. L'Illustre Sgr. Avoier Samuel Frisching étant mort le 23. Octobre 1721. le Conteil Souverain procéda à le remplacer, le 7 Novembre suivant. Les Seigneurs du Petit Conseil mis en Election, furent M. Jean Rodolphe Sinner , Treforier ; M. Jean Antoine de Graffenried Banneret; M. J. Antoine Tillier , Banneret, & M. Jerome d'Erlach, alors Trèsorier & Haut Comandant du Païs de Vaud LL. EE. firent choix de ce dernier, pour remplir la suprême Dignité d'Avoier de la République & il devint Collègue de l'Illustre Seigneur Christophle Steiguer. Ils tinrent ensemble tres dignement les Rênes de l'Etat, jusques en 1731, que la mort enleva à la République S. E. Steiguer. Ce grand Home fut remplacé en 1732. pat M. Isac Steigner d'Almendingen, alors Trésorier du Pais Allemand, distingué par un mérite supérieur & par une grande capacité pour le Gouvernement. S. E. d'Erlach & S. E. Steiguer & Almendingen, ont règné ensemble pendant environ 15. ans avec bien de la dignité, & en emploiant chacun fes Talents pour l'avantage & la gloire de la République. On peut dire que si la Dignité d'Avoier a doné du lustre à

S, E. d'Erlach, il en a toujours soutenu avec éclat la spleudeur. Les Rélations qu'il cultivoit soigneulement avec les Cours étrangéres où il etoit en grande consideration, les Correspondances avec les Persones constituées dans les premieres Dignites Militaires & Bolitiques, le mettoient en etat de rendre des Services trés utiles à la République & à la Suisse en général, Sa recomandation étoit d'un grand poids auprès des Souverains de l'Europe, & nous en apellons au témoignage detant de Perlones, qui en ont ressenti les gracieux éfets. Toujours accessible, toûjours généreux, toujours grand, on sortoit de son Audience toujours satisfait, & il se faisoit un plaisir sensible d'emploier son Autorité pour faire du bien. C'est par ces beaux endroits, que son Règne de plus de 25. ans, seta toûjours en bénédiction, & passera à la Postérité la plus reculee. Cet illustre Seigneur aïant ateint la 80. année de son âge & sentant la diminution de sa vüe & de ses forces, fit prier le Conseil Souverain aux Paques de 1747. d'accepter la refignation de sa Charge d'A-LL. EE. lui donérent dans cette ocasion les marques les plus obligeantes d'estime, de consideration & de gratitude, par une Députation solemnelle & par une Lettre gracieuse du Souverain, qui lui fut adressée. Il garda cèpendant encore sa Place de Sénateur. Le Lundi de Pâques 3me. Avril 1747.

S. E. d'Erlach eut la satisfaction d'aprendre que LL, EE. lui avoient doné pour Successeur S. E. Christophle Steiguer, Fils du Seigneur Avoier du même nom, & son digne lmitateur, dans sa sage Administration, & dans son amour pour le Bien public, l'Ordre & la Justice.

Le 24 Novembre 1747. M. l'ancien A-voier d'Erlach fit prier LL. EE. de recevoir encere sa résignation de sa Place de Conseiller d'Etat; & à cette ocasion, il reçut une nouvelle Dépuration du Souverain, qui lui fit réiterer ses remerciemens pour les Services importans que lui & ses Ancêtres avoient rendus à l'Etat, & dont on l'assuroit que la Republique conserveroit un souvenir précieux.

Aïant doné la Généalogie de S E. d'Erlach" jusques à lui, qui est le 18. de Pére en Fils depuis celui qui a porté le prémier le nom de cette Mailon, il est naturel de la pousser jusques à ses Successeurs vivans. Ce Seigneur 2 eu la douce satisfaction de voir ses arrières Petits Fils. De son Mariage avec Dame Anne Marguerite Willading , il a eu 2. Fils & une Fille: Albert Fréderich, dont nous parlerons. dans l'article fuivant ; Rodolphe , ne le 29. Novembre 1698. Capitaine de Cuiraffiers dans le Régiment duCointe de Schlipenbach au Service du Roi de Prusse en 1718. tué dans un Rencontre en 1720. ; & Marianne née en 1711. mariée en 1740.a M. Sigifm Willading Avoier de Buren, qui n'a point d'Enfans.

1476/2

.no. ALBERT PREDERICH, Seigneut de Hindelbanek, Barilyeil, Urthenen & Matstotten, Chev.de l'Ordre de la Fidélité de tourlach &c Fils aine de S E. d'Erlach, naquit le 7. Novembre 1696. En 1715. l'Empereur Charles VI. lui dona une Compagnie dens le Régiment Suiffe de Tillier. Il épouse en 1719. Dame Sufane Marguerite Frisching Petite Fille du Seigneue Avoiet de ce nom A la Promotion de 1727: il entra dans le Conseil Souverain, & la même Année il fut fait Co. lonel des Cuiraffiers de Berne. Il eut la Charge d'Aman en 1720. L'Empereur Charles VI. lui envoia en 1734 la Clé d'Or & les Patentes de son Chambellan actuel. & en 1734. il fur fait Baillif de Morges. Au Mois de Novembre 1747 il fut mis en Election pour remplacer le Sgr. Avoier soa Pere dans le Senat , mais il se dona l'exclusion , en tirant une Balotte d'Argent au lieu d'une d'Or. Il a eu 2 Fils & une Fille, I. Fred.Rodolphe, ne le 23. Décemb. 1723, fait Cap Lieut. au Service de Sardaigne en 1736. à l'age de 13 Ans, & mort à Modène en 1742. Charles Louis, qui fair; & Marguerite nie en 1720. & manies en 1737 à Albert d'Erlach , Baron de Spie'z Capitaine aux Gardes Suisses de S. M. T. C. & du Conseil Souverain de Berne, qui a 3 Fils en bas âge, Albert, Rodolphe & Frederich Louis.

20. Charles Louis, Seig. de Jegenstors & de Schennen, Chevalier du Sérén. Ordre de Dourlach, second Fils d'Alb. Fr. est né le 26. Mai 1727. a épousé en Avril 1745 Dame 16. Seigneuret de Grenvich en Angleterre. Il a un Fils nommé :

21. Charles Louis, né le 2 Novembre 1746,

Dès que S. B. d'Erlach fut déchargé des Afaires d'Etat, il dona toute son aplication à se bien preparer pour l'Eternité. Les Lectures qu'il se faitoit faire, des Conversations édifiantes avec des Eclésiaftiques pieux & éclairés, la Méditation, la Prière, ont fait son unique ocupation jusques à sa fin.

Le 2c. Mars on it les Obseques de ce grand Home, dans la Ville de Berne avec : ne Pompe funabre convenable à son sang. Son Corps sut ensuite transporté à Hindelbanck, où ou lui dressera un Mausolée magnissque. M. Zehender Pasteus à Berne prononça son Oraison sunèbre, qui a été imprimée.

TABLE.

Rémarques Critiques & Morales sur le PL 139.

Retrait & Résutation de l'Home machine 127
L'Ulage de la Vic., Epitre. 156

Vers de M., de Voltaire à Mad. la Dauphine 159
Examen d'une Objection contre le Livre d'Ethet 171

Vie de N. J. Bernoulli 171

Vie de S. E. d'Erlach & Particularités sur sa Maison 187